

# PROBLÈMES AGRAIRES AU MAGHREB

---

## LA PAYSANNERIE DANS LE DISCOURS ET LA PRATIQUE

### TRANSGRESSION EN GUISE D'INTRODUCTION

Le premier aveu est de dire, au début d'une telle étude, qu'au fond chacun (c'est-à-dire les savants, les politiciens ou si l'on préfère le Pouvoir et les intellectuels organiques) parle de la paysannerie, sauf elle-même, car elle n'a guère les moyens de s'exprimer autrement que par des fictions. Corollairement il est assez difficile d'exposer exactement ce qu'est une paysannerie (1) plus particulièrement au Maghreb. Cela fera donc l'objet de l'introduction (Définitions et concepts) et de la première partie de cet exposé (le cas du Maghreb).

La seconde partie portera sur une question, qu'il faudra vérifier, à partir de cette constatation plus grave encore qu'impose l'expérience : même en tant que catégorie imprécise, est-ce que la paysannerie ne peut qu'être détruite par tout processus de modernisation y compris lorsque l'Indépendance ou la Révolution se sont faites par elle et pour elle ?

La dernière partie proposera un dernier sacrilège, celui-là nettement iconoclaste : il faut peut-être avouer que les vertus paysannes auxquelles l'on se réfère, n'existent pas — sinon comme contre-modèles — et que l'on va devoir les exalter au maximum avec l'espoir de les faire pratiquer par les autres catégories sociales. Affirmations qu'il faudra justifier, questions soulevées auxquelles il faudra répondre.

(1) En ce sens qu'elle est plus l'enjeu des partis politiques et des idéologies qui obscurcissent une catégorie qui existe pourtant, même si ses balises extrêmes oscillent entre l'entité sociale et la simple occupation. SHANNIN (Th.), « Peasantry : delineation of a sociological concept and a field of study », *Arch. Europ. Socio.*, XII, 1971 : 289-300.

Depuis quelques années le comité de rédaction de l'*Annuaire de l'Afrique du Nord*, présentait que ce thème devait faire l'objet d'une étude. Néanmoins lorsqu'il fallut élaborer un programme concret, nous réalisâmes assez vite que les problèmes « agraires » n'avaient guère de limites. De la géographie climatique à l'œnologie (2) ils risquaient de nous entraîner vers la glorification idéologique d'une révolution agraire (parachevée aux dires de certains) en passant par une critique exacerbée de la colonisation responsable d'un legs empoisonné, une agriculture *extravertie* autant qu'*impie*, (avait-on besoin de vignes en terre musulmane ?). Or voilà que la première décennie des indépendances nationales s'était largement écoulée sans que les « problèmes agraires » eussent trouvé de solutions qui satisfassent les uns et les autres.

Nous nous sommes lancés alors dans l'aventure qui consistait à approcher scientifiquement — autant que faire se peut — ces problèmes qui, pour plusieurs millions de Maghrébins, signifient avant tout, leur survie. Il s'agissait pour nous de faire œuvre utile tout en ménageant les susceptibilités et les expériences. Ceci étant, comment ne pas être iconoclaste sans devenir thuriféraire ? A partir d'études de cas précis nous avons choisi de poser des questions. Le lecteur trouvera, outre une partie technique, que l'équipe du C.R.E.S.M. a tenu à présenter, des analyses des solutions principales qui sont proposées aujourd'hui au monde rural maghrébin, faites par des spécialistes. Chacun d'entre eux a vécu sur le terrain et a pris ses responsabilités, ce qui ne signifie en rien qu'ils étaient les plus aptes à en parler. Car là réside la première interrogation : qui peut disserter sur ces problèmes agraires : les politiciens, les hommes de science ou les paysans ? Qu'est-ce donc qu'un discours sur le monde rural ?

Le danger en effet est réel : la fonction politique du discours catastrophique sur la paysannerie peut être de renforcer, de légitimer, des pratiques « terroristes » de l'Etat (3). Surtout lorsque l'on constate que contrairement à ce que laissent prévoir certaines analyses théoriques que nous signalerons, la paysannerie « se porte bien », n'a pas été détruite par la modernisation voire y résiste ! Or toute analyse typologique se présente en réalité comme une déclaration implicite de stabilité/stagnation sociale. Elle est donc une prise de position sur le changement, souhaité ou redouté. En effet, le fond du problème est bien là : la modernisation [et on proposera une définition de ce terme] a de nombreuses conséquences que l'expérience prouve mais que le monde rural ne maîtrise pas.

(2) Sur les problèmes écologiques et les données objectives, il ne s'agit pas de faire ici œuvre de géologue ou géophysicien. Mais aucun des auteurs de cet ouvrage rappellera quelques données fondamentales sur la situation du Maghreb. Cf. DESPOIS (J.), *L'Afrique du Nord*. PUF, (plusieurs éditions); ISNARD (H.), *Le Maghreb*, PUF, 1976. GALLISSOT (R.), *L'Economie de l'Afrique du Nord* PUF. Que sais-je ? n° 965.

(3) Au sens où un Centre fort a le monopole politique et de l'industrialisation.

INTRODUCTION : DÉFINITIONS ET CONCEPTS GÉNÉRAUX UTILES  
A L'ANALYSE SOCIOLOGIQUE ET POLITIQUE  
DU MONDE RURAL

Il faut en effet, pour présenter les problèmes agraires du Maghreb actuel essayer de voir si les modèles dégagés ailleurs sont pertinents pour le Maghreb.

DÉFINITIONS

On peut pour initier cette partie « pré-histoire », rappeler que par delà le mépris que les pères du marxisme avaient pour la paysannerie [La barbarie... le sac de pommes de terre disait Marx], ils ont tout de même été conscients de son poids politique :

« Dans la mesure où des millions de familles paysannes vivent dans des conditions économiques qui les séparent des autres classes et opposent leur genre de vie, leurs intérêts et leur culture à ceux des autres classes, elles constituent une classe. Mais, elles ne constituent pas une classe dans la mesure où il n'existe entre les paysans parcellaires qu'un *lien social* et où la similitude de leurs intérêts ne crée entre eux aucune communauté, aucune liaison nationale ni aucune organisation politique. C'est pourquoi ils sont incapables de défendre leurs intérêts de classe » (4).

On a là, ramassé, à l'évidence une des meilleures définitions qui soit, de ce que *n'est pas* une classe sociale. Marx en tirera l'explication de la prise du pouvoir (c'est-à-dire sa confiscation par L.N. Bonaparte) grâce au chassé croisé prolétariat-paysannerie. Et c'est bien là en effet qu'est le nœud gordien : tous les textes en font foi, toutes (5) les expériences le démontrent : la modernité, même suscitée par le prolétariat au pouvoir implique la destruction de la paysannerie.

C'est un leit-motiv constant que l'on va retrouver chez Lénine. Mais cela ne nous éclaire guère sur le contenu donné à cette catégorie. Comme l'explique Zghal ci-dessous, la définition de la paysannerie est nettement plus pertinente chez les sociologues américains que chez les marxistes. Ceux-ci en effet ont reproduit l'illusion scientiste du progrès, de la modernisation et de l'élitisme révolutionnaire de la seule classe ouvrière. Et bien que quelques erreurs aient été corrigées ici et là par suite des expériences en Amérique latine (6), on peut constater l'ambiguïté de la position officielle à l'égard de paysans dans les pays occidentaux capitalistes (7), mais plus encore on

(4) Karl MARX, *Le dix huit brumaire de Louis Bonaparte, 1852.* — Paris, ed. sociales, 1969 : p. 126.

(5) On se doit d'être très prudent à propos de la Chine, nous y reviendrons plusieurs fois.

(6) Les analyses en termes de Centre et de Périphérie et entre autres celles de C. Furtado, facilitent la compréhension des phénomènes ruraux en Amérique latine. Cf. par ex. sa communication au congrès de sociologie à Alger, mars 74 : *Under development and dependence the fundamental connections*, et la bibliographie sur cette thèse dans *Rur (W), Indépendance et interdépendance au Maghreb.* C.R.E.S.M., 1974. p. 13.

(7) Les stratégies des PC européens et américains en particulier hésitent sur la catégorie de petite/moyenne propriété à défendre car c'est la plus délicate à définir. Dans la mesure

ne peut que constater historiquement la méfiance des partis communistes à l'égard des masses rurales colonisées, depuis le congrès de Bakou en 1920 jusqu'à la guerre d'Algérie.

Il est en effet assez difficile d'utiliser l'analyse marxiste pour établir une typologie théorique du paysan. Par contre l'expérience soviétique est révélatrice de la position marxiste-léniniste, nous le verrons plus loin, dans la mesure où par delà les définitions, Lénine s'est trouvé confronté à cette double difficulté, que l'on retrouve en Algérie, de nourrir le prolétariat et socialiser la Russie agraire. Donc par delà la thèse marxiste sur la rente foncière dans le système capitaliste (8), il est, semble-t-il, plus intéressant d'étudier comment Lénine et la révolution russe ont abordé les problèmes agraires. Nous avons un document fondamental qui éclaire la position soviétique : c'est le *Rapport sur la tactique du PCR*, au IV<sup>e</sup> congrès de l'internationale communiste, 5 juillet 1921 (9). Lénine ne se contente pas, devant la réalité, de constater l'existence de deux classes antagonistes :

« Mais à part ces classes exploiteuses, il existe dans presque tous les pays capitalistes, sauf peut être en Angleterre, la classe des petits agriculteurs. La question capitale de la révolution c'est justement la lutte contre ces deux dernières classes ».

« Pour nous débarrasser de ces classes, il faut employer des méthodes différentes de celle de la lutte contre les *grands propriétaires* fonciers et les capitalistes. Ces classes-là, nous pouvions tout simplement les exproprier et les chasser : c'est même ce que nous avons fait. Mais avec les ultimes classes capitalistes, avec les petits producteurs, avec les petits bourgeois qui existent dans tous les pays, nous ne pouvons pas faire la même chose. Dans la plupart des pays capitalistes, ces classes constituent une forte minorité, quelque 30 à 45 % de la population. En comptant les éléments petits-bourgeois de la classe ouvrière, on arrive même à dépasser les 50 %. Ici, il ne peut être question d'exproprier et de chasser, ici il faut conduire la lutte internationale comme un processus unitaire, la signification de la période qui s'ouvre maintenant en Russie est essentiellement la suivante : nous devons résoudre pratiquement la question du rapport du prolétariat avec la dernière classe capitaliste en Russie. En théorie, tous les marxistes ont très bien et facilement résolu cette question. Mais la théorie et la pratique font deux, et ce n'est pas la même chose de résoudre cette question théoriquement ou pratiquement... ».

où elle s'oppose aux « gros » et à l'Etat, elle est défendue par le PC comme en France par exemple. Or, depuis ENGELS et à plus forte raison LÉNINE, on va le voir, elle est théoriquement indéfendable ! Au niveau symbolique cela se manifeste par l'existence de la faucille à côté du marteau insigne de nombreux PC, mais cela permet-il à l'artisan et au petit propriétaire terrien de se reconnaître comme membres à part entière du prolétariat révolutionnaire ? Il faut faire cependant une place à l'Italie et plus exactement à GRAMSCI, qui fut le seul communiste occidental (à ma connaissance) à préconiser la nécessité de l'alliance entre la classe ouvrière du Nord, laïque et la paysannerie du sud, catholique, pour briser le bloc industriel agraire. Cf. GRUPPI (L.), « Le concept d'hégémonie chez Antonio GRAMSCI ». *Dialectiques* (4-5), p. 45. C'est d'ailleurs pour cela que GRAMSCI luttera contre les thèses de BORDIGA, secrétaire du PCI, auteur de la *questione agraria*, Roma lib. ed. del PCI, 1931.

(8) Le texte de MARX lui-même se trouve dans *Le Capital* au livre III, t. VIII. Cf. la présentation critique, à mon avis très pertinente, qu'en donne J.-Ph. REY dans *Les alliances de classes/sur l'articulation des modes de production/suivi de matérialisme historique et lutte de classes*. — Paris, Maspéro, 1976. Comme J.-Ph. REY on peut penser que la rente foncière est typique du passage du mode de production féodal au M.P.C. lui-même. De plus si l'on suit BENACHENOU, ce peut être une des causes de l'échec : *essai sur les limites du développement du capitalisme en Algérie, 1830-1962*, cf. p. 114 et sq. : « La faiblesse de l'accumulation primitive et ses conséquences ».

(9) LÉNINE, *Œuvres*, t. 32, pp. 515 sq.

Dans ces conditions il est nécessaire de présenter les typologies non marxistes. Plusieurs distinctions ont été opérées dont la signification implicite tenait dans l'équation : modernité = industrialisation, reléguant traditionalisme et paysannerie dans les archaïsmes destinés à disparaître dans les oubliettes de l'histoire. Depuis plusieurs années on est largement et heureusement revenus sur cette drastique qualification du couple maudit tradition/modernité (10). Il n'en reste pas moins vrai que le *paysan est avant tout un non urbain*, c'est-à-dire qu'il ne peut être pensé que par opposition à la ville au sein de la même société. [*antibürgerlich* dit Weber] (11).

Les sociétés paysannes se distinguent radicalement de toutes les autres sociétés traditionnelles par le fait qu'elles sont comprises dans une société plus large qui les englobe, où se situent le pouvoir et l'autorité. Tant qu'il n'y a pas de ville (ou de féodalité, ou de théocratie), il n'y a pas de paysan. En l'absence de cette société englobante on peut avoir une société « agraire », nomade, une cité antique mais non une paysannerie. Tant que Rome est une cité de labours, c'est une société agraire; quand Rome (*urbs* : la ville) impose son empire à d'autres cités agraires, celles-ci deviennent paysannes. De même, après l'époque carolingienne, il semblerait que la constitution de la féodalité transforme la condition des rustres et en *fait des paysans*; incluses dans une société féodale englobante, les collectivités paysannes sont soumises à un pouvoir extérieur auquel elles doivent obéissance et aussi la fourniture des prestations économiques prélevées sur son économie d'auto-subsistance.

A partir de ces généralités, admises comme banales (12) par les spécialistes du monde paysan (13), on peut retenir différentes typologies à plusieurs facettes, mais qui toutes admettent un certain nombre de traits communs d'ailleurs aux sociétés traditionnelles comme par exemple :

- la confusion famille-entreprise dans un système économique agencé selon la logique de l'auto-subsistance;
- la collectivité locale forme une société d'interconnaissance;
- la tradition commande tous les actes;
- la collectivité locale, étant incluse dans une société englobante, jouit d'une autonomie relative à l'égard de celle-ci;
- par conséquent les fonctions de médiation avec l'extérieur sont très importantes.

Ces grands traits sont affinés par différents auteurs (14) et l'accent

(10) Je me suis servi d'un texte inédit de J. LECA, *Tradition, modernité et identité nationale dans les systèmes politiques internes. Quelques exemples maghrébins*, dont il sera question plus loin également.

(11) Cf. Entre autres auteurs qui seront cités plus bas FERGUSSON (Frances D.), « Rural/urban Relations and Peasant radicalism : a preliminary statement ». *Comparative Studies in Society and History* [An International quarterly], vol. 18, number 1, January 1976 : 106-118. Surtout page 107 : « Antagonisme between town and country in agrarian societies ».

(12) MENDRAS (H.), *Eléments de sociologie*. — A. Colin, Coll. U, 1975. p. 135 sq.

(13) L'A.A.N. est destiné à un public plus varié et cette partie peut être considérée comme simple rappel.

(14) Il existe une version française *Les guerres paysannes du XX<sup>e</sup> siècle* de WOLF (E.), dont il sera beaucoup question par la suite. Mais malheureusement pas de son ouvrage *Peasants*, Prentice Hall, 1966. Cf. également SHANIN (T.), *Peasant and peasant societies*. Penguin books 1975., pp. 240-250 et 323-327. Et du même Teodor SHANIN, l'article le plus clair cité supra, A.E.S., 1971. « *Peasantry...* ».

est mis en particulier sur les problèmes culturels propres au monde paysan dans le processus de modernisation, qui oppose partout le couple ville-campagne, sous prétexte d'industrialisation, d'intégration. Shanin, par exemple (15) propose une double distinction qui paraît importante pour éclairer la situation maghrébine : d'un côté une typologie générale qui comporte quatre situations :

- the peasant family-form as the basic unit of multidimensional social organization;
- land husbandry as the main means of livelihood directly providing the major part of the consumption needs;
- specific traditional culture related to the way of life of small communities;
- the under dog position : the domination of peasantry by outsiders.

Mais par ailleurs une classification qui permet d'ajouter sept variables dont certaines, on va le voir, recoupe clairement des réalités maghrébines :

- agricultural labourers who lack a family farm;
- rural inhabitants;
- frontier squatters;
- the free armed peasantry;
- pastoral tribal peoples;
- peasant workers;
- membres of kolkhozes and communes.

L'idée générale est d'ailleurs que la spécialisation professionnelle se développe d'autant plus rapidement dans le monde rural qu'il est en contact avec l'économie de marché : « non-peasant power holders » dit Shanin, les « power brokers » dit Wolf. C'est en effet la *communication* qui fait évoluer le monde rural, qui le transforme de société « familiale » en entreprise capitaliste ou en ferme collective. Nous serons amenés à signaler les acteurs sociaux de ce passage à propos du Maghreb, dans la mesure où nous aurons à souligner l'importance des moyens de diffusion des valeurs de cohésion.

Mais si l'on dépasse cette typologie et que l'on s'enfonce dans la stratification et les catégories socio-professionnelles, la paysannerie apparaît encore plus variée. Nous distinguerons ici le cas général — si cela n'est pas trop osé pour les non spécialistes que nous sommes — puis le cas maghrébin, en signalant ce qu'ils ont de commun à notre avis. On peut opérer une *première double distinction* : chez Marx il existe deux catégories antagonistes qui sont constituées par ceux qui vendent leur force de travail et ceux qui ne la vendent pas et ceux qui sont propriétaires de leurs moyens de production et ceux qui ne le sont pas.

Cette grande coupure doit être compliquée pour décrire la paysannerie : en effet il existe de nombreux ruraux, non urbains qui n'ont ni l'un ni

(15) Article cité, page 294 et 297. Sur la typologie proposée par Wolf, cf. *infra*.

(16) Cf. BERNARD (Chantal), *Le chômage déguisé. Recherche sur la validité du concept à partir de l'agriculture algérienne* (thèse ronéotée). — Paris, Sorbonne 1976. S'il fallait prendre partie dans la querelle sur le mode de production de l'Afrique du Nord, j'oserais dire que son économie est avant tout jusqu'à ces dernières années un mode de non-production.

l'autre, ils sont sans terres et « disoccupati » (16) hors de la production et hors du système dans lequel s'articulent les modes de production qui cohabitent ; or, ces gens-là représentent au Maghreb plusieurs millions de personnes n'en déplaise aux théoriciens et aux statisticiens, il faut bien commencer par eux. Ils sont essentiellement le produit de la destruction de la société traditionnelle par l'intrusion du colonialisme (c'est-à-dire l'économie du marché et ses conséquences : introduction de la monnaie, production rationalisée et acculturation).

On peut également distinguer les exploitations agricoles par leur dimension car dans les grandes, la spécialisation est poussée et il s'agit alors plutôt d'entreprises industrielles où peuvent cohabiter propriétaires, fermiers, ouvriers agricoles et saisonniers. A l'autre bout, la petite ferme familiale est exploitée directement par le propriétaire qui fait de la polyculture pour son autarcie. Or on verra qu'au Maghreb les petits propriétaires constituent, de loin, la catégorie la plus nombreuse (en nombre mais pas en surface).

Reste la mini-propriété : le lopin de terre insuffisant pour nourrir une famille. Le paysan cultive à temps partiel et travaille ailleurs, soit comme ouvrier agricole dans un domaine voisin, soit dans l'administration (PTT, gardes diverses, électricité, etc...).

Au niveau de la propriété on peut également constater de grandes différences : du propriétaire absentéiste qui vit en ville, mais qui loue à un fermier lui-même propriétaire de son capital d'exercice (bétail, outillage), à l'usufruitier d'un simple droit de pacage (17). Seul le premier se contente d'empocher la rente foncière sans jouer de rôle dans la production.

Toutes ces catégories de paysans ou d'agriculteurs ont cependant en commun d'être dépendantes du marché sauf ceux des ruraux qui vivent totalement en auto-subsistance, ce qui est rarissime actuellement, mais qui était le cas avant l'introduction généralisée du M.P.C.

Reste l'ultime distinction et non la moindre : celle des travailleurs agricoles. Or, là encore on connaît de multiples situations. Tout d'abord on peut classer dans cette catégorie ceux qui louent leur force de travail quel que soit leur statut (fermiers, métayers). Puis, le *prolétariat agricole* proprement dit qui est lui-même divisé en ouvriers des entreprises industrielles dans l'agriculture, et en ouvriers agricoles de type ancien (valets de ferme, journaliers, servantes, bergers etc...). Bien entendu toutes ces catégories varient en fonction de la taille de l'exploitation.

On voit donc bien qu'il n'y a pas à proprement parler *une* paysannerie mais des *classes* et des *catégories variées* qui ont des *positions* et des *perspectives* différentes. Parler de « paysan » en général ou même d'agriculteur, est non seulement un non sens, mais encore une abstraction idéologiquement caractérisable : elle ne peut que masquer les luttes entre les groupes en proposant l'illusion de l'unité.

Mais le problème, plus concret pour nous maintenant, est d'essayer de

(17) Au Maghreb on peut aller encore plus loin puisqu'en Kabylie et dans le Sahel, on trouve parfois *plusieurs* propriétaires pour *un* olivier.

comparer cette esquisse de typologie à la réalité maghrébine et de savoir si elle soulève les mêmes interrogations.

## I. — ESSAI DE TYPOLOGIE DU « PAYSAN » MAGHRÉBIN

Pour permettre la comparaison avec ce qui vient d'être décrit nous allons reprendre les mêmes distinctions : nous verrons successivement les régimes d'exploitations, les dimensions des domaines ou propriétés et les types de travailleurs.

Tout de suite il faut aborder un problème terminologique sur lequel les historiens ne nous éclairent pas totalement : la notion de propriété en Occident capitaliste est inadéquate à rendre celle du Maghreb « orientalo-musulman ». En voici un exemple : tous les auteurs coloniaux ont cru trouver la panacée avec la distinction melk/arch, autrement dit au Maghreb entre terres « privées » et terres « communautaires ». En fait, c'était aller un peu vite et cela permit — on va le voir — de belles manipulations juridiques. De plus, on fit semblant de confondre les biens appartenant au Beylik parce que ressortissant du Dar-al-Islam avec ceux de l'Etat colonisateur baptisés alors « domaine public ». Là encore on opérait un *glissement culturel* qui ne s'explique pas seulement par la position de domination colonialiste.

Ceci dit, nous pouvons décrire — en gros — le régime des terres au Maghreb. Globalement il n'existait guère d'*appropriation privative* de la terre lorsque les Français débarquèrent à Alger en juillet 1830. Mais cela ne signifie pas que la terre est collective, ni que la propriété privée n'existe pas : en fait la propriété privée est attestée par exemple dans les Aurès et en Kabylie et le Sénatus consulte de 1863 en fait foi, de même que quelques enquêtes actuelles et les témoignages oraux. En Mitidja en 1830 on appelle *out'en* (c'est-à-dire *watan*) une unité de paysage et un ensemble agricole. Ce mot a un sens différent en Cyrénaïque comme l'expliquent Vignet-Zunz et Albergoni, plus loin, c'est en effet le territoire de la tribu. Mais « la propriété de maître » se dit *h'awch* en Mitidja, *'azib* au Maroc, *'Azél* dans le constantinois, *hemchia* en Tunisie (18). Donc elle existe, mais elle s'encadre dans les corrélations qui relèvent d'une organisation simultanée de l'espace, du corps social, de son économie et de sa durée. Le droit musulman surtout malékite et les coutumes locales (orfi, mais aussi ada, azref, abrid, qanoun, selon les régions) laissent la place à tous les régimes possibles et imaginables (19). Terres beylicales (azel) cultivées par des Khammès (ouvriers agricoles au cinquième) car la terre est d'abord propriété de Dieu qui délègue à son khalifat le pouvoir de l'attribuer aux hommes. Donc, en Tunisie en Algérie

(18) BERQUE (J.), *Maghreb, histoire et sociétés*, SNED, Duculot, p. 101, et le chapitre : *droits des terres et intégration rurale*, p. 185 sq.

(19) Cf. BENACHENOU (A.), *Régime des terres et structures agraires au Maghreb*. ed. A.N.P., 1970.

BENACHENOU (Abdellatif), *Formation du sous-développement en Algérie : essai sur les limites du développement du capitalisme 1830-1962*. OPUA, 1976. Mais aussi la thèse de NOUSCHI (A.), que l'on va citer plus bas à propos de la colonisation.

les Beys et les Deys sont *théoriquement* propriétaires, et le Roi du Maroc également. Multiplicité des niveaux, multiplicité des angles de vue...

La communauté musulmane est ensuite le deuxième grand propriétaire : les [waqf] habus, biens de main morte et les fondations pieuses lui sont offerts et elle les gère comme un propriétaire (20). Mais ils sont inaliénables, On va voir que la colonisation va surmonter cet obstacle.

Le troisième grand « propriétaire », c'est la tribu, l'arch, mais cela signifie que la tribu et son domaine sont *inséparables* ; il ne s'agit pas d'une *propriété* tribale, mais du lieu de vie et d'usage de la fraction. Une variante de ce système est ce que l'on appelle la terre « guich » au Maroc.

Enfin, sans être totalement une propriété privée, le melk est la propriété patriarcale, indivise et inaliénable, avec beaucoup d'entorses dans la réalité. On verra, ci-dessous, que Cote parle de « melk désarticulé ».

Mais en fait toutes ces terres font l'objet de partage (qisma), de divisions (21), d'utilisation et d'exploitation par une foule de contrats dont on retiendra outre le Khammessat déjà cité, la vente à reméré (Thenia), le nantissement, le bail à complant (mugarassat), l'association agricole (muzaraa, mussaqat). Cette dernière connaît même une multiplication infinie : depuis la Chirka ben-nous, à moitié, jusqu'à la location d'un bœuf ou d'une charrue qui permettent même de faire un contrat. Le droit de propriété se prouve essentiellement par la notoriété ou au Maroc al-tûl, l'ancienneté et pour cela il suffit de témoins devant un cadî (2 ou 12, melkia lefifia), là encore, comme pour l'indivision, les abus furent la règle. La terre est à celui qui la travaille ou qui l'occupe. L'occupant lui-même est très variable (nazil, mestawt'en et même le jeddâri, l'enraciné !).

Bien entendu, la terre peut être abandonnée, non exploitée. On peut alors la partager. De même que la mise en valeur de nouvelles terres par défrichages, brulis ou l'irrigation, entraîne un partage (22). C'est le cas dans le sud avec le régime si particulier des Oasis et le régime des foggara, seguia, et d'autres systèmes d'irrigation où la *propriété de l'eau* a une plus grande incidence que celle de la terre (23).

Arrivée à ce point de description il faut préciser que la *constitution de la propriété individuelle par l'autorisation de vendre des terres a été l'arrêt de mort de la tribu*. Cela s'est produit au Maghreb différemment selon les lieux entre 1800 et 1870.

Comment étaient exploitées ces terres ? soit par métayage ou fermage (24)

(20) Il existe toute une littérature sur les abus. Le résumé le plus fin se trouve chez BERQUE, p. 109 de *Maghreb, Histoire et sociétés*. SNED, Duculot.

(21) Celles-ci font l'objet de litiges et d'abus qui persistent encore aujourd'hui en particulier le fameux droit de *chefâa* : préemption et retrait d'indivision, plaie décrite par CHARNAY (J.-P.), *La vie musulmane en Algérie d'après la jurisprudence de la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle*. — Paris, PUF, 1964.

(22) DYEBAÏLI (M.), *Sur quelques aspects sociaux et politiques de la société berbère précoloniale*. Mémoire DES Sc. Po., Grenoble, Dir. J. LÉCA.

(23) GRANGUILLAUME (C.), « Régime économique et structure du pouvoir, le système des Foggara du Touat ». *Revue de l'Occident musulman* (13-14), 1973 : 437-457.

(24) Plusieurs formes de fermages, métayages fort différentes d'un bout à l'autre du Maghreb comme par exemple azib et khobza au Maroc.

pour les terres beylicales (khamessat en particulier), mais aussi par corvée collective (touiza) et selon les types d'association décrits plus haut, soit par un lot familial travaillé dans le cas du melk parcellaire, ou l'enclos autour de la tente, soit, plus on va vers le sud à dominante pastorale, *communautairement* au passage (emblavures semées au passage de l'Achaba au creux des oueds réparties sur l'immensité du parcours (25). Mais de toutes façons, le *salariat est l'exception* (26). On notera que l'on ne suit pas ici l'idée de Galissot (27) et ses renvois à Marx sur le mode de production « germanique », bien qu'il ait parfaitement montré l'imbrication du couple melk/arch. Il ne souligne pas que la propriété n'est pas familiale mais *patriarcale*. Or, dans une société où l'idéologie monothéiste assimile le « Cheikh », le Vieux Patriarche à Dieu le Père (28), le facteur culturel l'emporte bien souvent sur la contrainte économique. De plus la division sociale du travail est ici très intégrée au groupe familial (29), et régie strictement selon les sexes et les âges.

Par ailleurs, ce système a fonctionné (30) sans liaison avec le Centre (Alger-Tunis) qui se contente de percevoir quelques impôts dans sa petite périphérie. La propriété « tribale » « communautaire », n'est que fictivement un *agerpublicus* (31). Le « rural » maghrébin dans tout cela est alors un Khammès généralement endetté, un nomade, ou un arboriculteur de montagne (Aurès, Kabylie), mais si l'on nous a suivi au début ce n'est pas un paysan car il n'y a pas d'urbs dominante (32). C'est ce que va réaliser la colonisation.

\*

\*\*

La première règle fixée par le colonialisme c'est d'imposer son droit là où il y avait droit différent. La colonisation du Maghreb fut une colonisation

(25) Cf. CAUNELLE, *Les chaamba, leur nomadisme*. — CRESM, CNRS, 1968. p. 128.

(26) Ce qui implique, comme le souligne excellemment Lucette VALENSI (collectif cité sur le féodalisme, p. 229 : « au-dessous d'un certain seuil technique, et en l'absence d'esclavage, il est impossible d'accumuler un surplus prélevé sur la paysannerie ».

(27) GALLISSOT (R.), *Sur le féodalisme*. — Paris, ed. sociales, 1974. p. 150-151.

(28) Sans renvoyer jusqu'à FREUD, *Moïse et le monothéisme*, on trouve cette affirmation dans ZERDOUMI (N.), *Enfants d'hier, l'éducation de l'enfant en milieu traditionnel algérien*. — Paris, Maspéro, 1970 : p. 162 sq Le père, c'est l'autorité divine... L'obéissance qui lui est due trouve sa source dans la soumission à Dieu aussi., p. 35-38 etc... Sur l'ancêtre le jedd. p. 40.

(29) Sur les hommes comme force de travail, la terre et son équipement on lira avec le plus grand intérêt les variables très structurées que propose Paul PASCON dans un article : « Méthode d'étude des structures agraires au niveau villageois ». *Bul. Eco. Soc. du Maroc*, 1975. 128-129 : 116 sq., mais surtout les pages 125-126 et sq. Il propose en particulier des distinctions très pertinentes pour le Maghreb entre Unités de travail. Cf. également cité *infra*, p. 17 note 3, de BOURDIEU, in *actes de la recherche*.

(30) Et jusqu'à il y a peu, si l'on en croit CAUNELLE, *Les Chaamba* CRESM et l'article de VIGNET-ZUNZ et ALBERGONI ci-dessous.

(31) Comme l'on trouve des bornes romaines le délimitant à travers tout le Maghreb et que le mythe de l'Ifriqiya grenier à blé de l'Empire sera repris par les colons pour justifier le caractère barbare et dévastateur des Arabes on lira avec intérêt ce que décrit G.C. PICARD, [*La civilisation de l'Afrique romaine*. Plon, 1959, p. 59 sq.] des initiatives révolutionnaires de C. GRACCHUS, le père fondateur de la réforme agraire !

(32) Sur le problème des villes au Maghreb. Cf. le collectif du CRESM, « villes et sociétés au Maghreb », in *A.A.N.* (XI), 1972, et en particulier les articles de Zhal, Stambuli, p. 121 et sq. « La vie urbaine précoloniale ». Cf. sur l'importance du phénomène original qui est le *Suq* : TROIN (J.F.), *Les souks marocains. Marchés ruraux et organisation de l'espace dans la moitié Nord du Maroc*. Edisud, Aix-en-Provence, 1975.

de peuplement, avouée, assumée. Il fallait donc faire de la place aux « colons » (33). Pour cela on a utilisé toutes les méthodes : l'expropriation pure et simple, le cantonnement, l'expropriation pour cause d'utilité publique, et en particulier la création des centres de colonisation, les amendes pour pacages, l'application draconienne du code forestier, la ruine par les prêts usuraires avec hypothèques. L'histoire de la colonisation au XIX<sup>e</sup> siècle est un long cortège de spoliations. Mais dans la bonne conscience de l'époque on a cru utile de pratiquer par des mesures juridiques précises : en Algérie on a « francisé » les terres et comme en Tunisie et au Maroc plus tard cela se faisait toujours selon le même schéma : *privatisation/immatriculation*.

L'immatriculation faisait échapper la terre au droit et aux juridictions indigènes et la plaçait sous la compétence des tribunaux français qui pouvaient appliquer la loi musulmane. Mais il fallait d'abord la *privatiser*.

Pour cela le colonisateur a utilisé une série d'actes juridiques comparables pour les trois pays maghrébins (34) en dépit des dates et des formes très différentes qui prit la colonisation. Mais l'expérience algérienne servit en Tunisie puis au Maroc. Le processus consiste d'abord à récupérer les terres « domaniales ». Puis à *délimiter* les terres, les *immatriculer*, autoriser leur *location* et enfin *légaliser* leur *vente*, y compris de celles qui étaient — en droit musulman — inaliénables les waqf/habus. La jurisprudence française déclara d'ailleurs la déchéance absolue des revendiquants contre le Domaine :

« Attendu que l'expropriation avait été consommée dès avant le 1<sup>er</sup> octobre 1844, par une occupation du domaine, et qu'aucune réclamation n'ayant été relevée dans les délais prescrits par la législation en vigueur... Les demandeurs eussent-ils été propriétaires dans l'origine, se trouvaient frappés d'une déchéance absolue ». Arrêt de la cour d'Alger, 18/12/1876 in *Le code algérien annoté* (H. HUGUES et P. LAPRA p. 204).

Bel exemple de formalisme juridique qui supposait également que moins de 20 ans après la prise d'Alger les Chioukh auraient dû être au fait du droit français pour ne pas se laisser prendre leurs mosquées et zaouias. Les premiers textes fonciers furent en effet promulgués en 1844, 1846 et 1851, puis avec le Sénatus Consulte de 1863. Les ruraux algériens eurent quelque mal à prouver leurs droits. Mais ils n'étaient pas au bout de leur peine : de 1870 à 1897 tout un train de mesures dont la fameuse loi Warnier (35) allaient plus que déposséder les Algériens : elles consacraient le

(33) La colonisation a considérablement modifié l'espace rural depuis les villages de colonisation jusqu'au regroupement. Cf. sur cette logique BOURDIEU P. — *Le déracinement*, p. 15. Sur l'importance de la modification du paysage rural. cf. DUBY et son actuelle *Histoire de la France rurale*, Le Seuil. Depuis dix ans, il avait soutenu, suivant en cela Marc BLOCH, que la recherche dans le domaine de l'histoire agraire « se nourrit d'une constante confrontation du paysage actuel avec les documents écrits ». *L'économie rurale des campagnes dans l'Occident médiéval*, Aubier, 1962. t. 1, p. 328.

(34) Cf. ci-dessous la bibliographie, mais on trouvera un bon exemple de l'ensemble de la législation in R.A.S.J.P.E. vol. VIII (3), sept. 1971 : 729 sq. On lira par exemple le *Code annoté de la Tunisie* par Paul ZEYS ed. Berger-Levrault.

Cf. également sur la base foncière de la colonisation, LAROUÏ (A.), *L'Histoire du Maghreb*. Paris, Maspéro, 1970. p. 306 sq.

(35) Ch. AGERON consacre deux chapitres de son ouvrage à ces problèmes. On ne peut que renvoyer au meilleur de ses chapitres : celui sur la loi du 26/7/1873, p. 78 sq. Les

changement complet de culture juridique au profit des colons et permettaient également par la suite la création d'une bourgeoisie agraire indigène (36).

En Tunisie et au Maroc, la colonisation fut moins brutale, car de nature différente, bien que le processus juridique fut comparable : système Torrens, immatriculation (Tunisie 1885, Maroc 1913) location illimitée des Habus (23-5-1886); cessibilité de ces actes (1905), définition du Domaine public (1896), de la forêt (1903), des terres collectives (Tunisie 1913, Maroc 1919).

Mais la différence tint au fait que la colonisation rurale en Tunisie et au Maroc fut plus l'affaire de spéculateurs et de gros exploitants indirects que de petits agriculteurs comme en Algérie. Ainsi au moment (1891-1892) de l'afflux des colons à cause de la crise du phylloxera (37) en France (alors que l'Algérie avait déjà reçu les émigrés de 1848, les Alsaciens de 1870), seize propriétaires possèdent 400 des 443 000 ha en Tunisie ! De grandes sociétés (38) possèdent de très grands domaines (le plus célèbre étant Enfidaville, vendu par Kheirredine à la Société agricole et immobilière franco-africaine fondée par la Sté Marseillaise de crédit). Et si la vigne chasse le blé et la forêt partout (et crée des différences entre les colons eux-mêmes) c'est à cette époque que sont plantés les grandes olivettes (Sfax, 1893).

Mais ici encore l'immatriculation (39), légalisée par un *tribunal mixte immobilier*, permet de faire passer sous la compétence du droit français des terres inaliénables en droit local, et qui plus est dans un Etat qui, contrairement à l'Algérie, perdurait en tant que tel, car le régime du protectorat n'abolissait en rien l'Etat tunisien et pourtant dès le début du siècle ce tribunal estime (40) que « la première condition pour être propriétaire c'est d'exister, Or, en Tunisie, les tribus comme entités morales, comme personnes juridiques n'existent pas ».

*Algériens musulmans et la France, 1871-1919*, PUF, et sur la suite : guerre, amendes, séquestres. A propos de la révolte de Mokrani on peut remarquer qu'elle se situe à quelques années près à la même époque que le dernier sursaut indien : la bataille de Little Big Horn a lieu en juin 1876. Mais les pieds noirs n'ont pas proclamé l'indépendance après la défaite de Mokrani, ils n'y pensèrent qu'avec Lacquièrre et l'Assemblée algérienne, parce que le processus d'accumulation était bien moins avancé que dans les anciennes colonies anglaises d'Amérique.

Par delà l'immense intérêt de l'ouvrage d'AGERON qui ne porte pas spécialement sur le monde rural, la seule étude précise sur l'agriculture reste celle de A. NOUSCHI, *Enquête sur le niveau de vie des populations dans le constantinois de la conquête jusqu'en 1919*. — Paris, PUF, 1961. Par contre les études sur la colonisation sont plus nombreuses comme celles, par exemple de YACONO (X.), *La colonisation des plaines du Chérief*. — Alger, Imbert, 1955, ou de DESPOIS (J.), *Sur le Hodna* (PUF, 1953) et le *Djebel Amour* (PUF, 1957); Cf. encore NOUSCHI (A.), *La transformation de l'économie rurale entre les deux guerres*; le chapitre V de *La naissance du nationalisme algérien*. — Paris, ed. Minuit, 1962.

(36) BENACHENHOU (A.), *Formation du sous développement en Algérie*, p. 207 et 283 sq. La loi du 4 août 1926, devant l'échec relatif de la francisation des terres arch, prévoit la création d'une bourgeoisie agraire moderniste algérienne. En ce qui concerne le Maroc on verra ci-dessous l'article de LAZAREV Grégori.

(37) Au sujet de la vigne, on peut noter quelques exagérations dans l'imagerie d'Epinal : alors qu'en France le vignoble oscille autour d'1,5 million d'hectares, il ne dépassa jamais 50 000 ha en Tunisie et au Maroc et 300 000 ha en Algérie, donc 400 000 ha s/2,5 millions de ha de terres « européennes » au Maghreb.

(38) En 1930, quatre sociétés anonymes possèdent le quart de la propriété française.

(39) Loi du 1/7/1885 dite Loi Cambon, décrets 16/12/1903 et 12/7/1910.

(40) Jugement du 22 février 1904 rapporté par P. SEBAG, *La Tunisie*, p. 38.

Au Maroc la colonisation étant plus tardive, le peuplement faible, la grande exploitation domine dès le début du Protectorat. La même technique de l'immatriculation fut instaurée dès 1913 (12 août) (41). Puis le dahir du 27 mai 1919 permit de *délimiter* les terres collectives et ensuite de les louer à des colons.

Dans tout le Maghreb cela se fit avec deux conséquences : la première est que partout les nomades (et donc le cheptel) sont refoulés de plus en plus loin sur des terres insuffisantes. On a déjà dit que la vigne chasse la céréale, mais cela signifie également que les indigènes du Tell sont refoulés vers les Piémonts et les zones arides. Ainsi, on peut constater que vers 1930, la colonisation est libre, c'est-à-dire que d'un bout à l'autre du Maghreb tout « propriétaire » est « libre » de vendre sa terre.

La seconde est la création et la consolidation tout au long de la colonisation d'une bourgeoisie, voire d'une féodalité indigène (42) : collaborateurs, caïds, bachagas, encouragés par l'administration et qui n'ont *plus les devoirs de solidarités de la société traditionnelle*, à l'égard des ruraux dépossédés.

En 1930, 1 % des Maghrébins possèdent 1/5 de la terre, terres françaises exclues. C'est un élément qui va se révéler fondamental lorsque les États indépendants vont mettre sur pieds leurs réformes agraires (43), tandis que va se développer une thèse — contestable — sur le dualisme du secteur moderne/européen et traditionnel/indigène. L'origine de cette distorsion peut être trouvée dans la politique coloniale des prêts agricoles :

on ne peut pas décrire ici la politique du *crédit* pendant la période coloniale qui est un vaste sujet, mais d'une part lorsque quelques efforts ont été faits comme la création des sociétés de prévoyance (A. 1893, T. 1907, M. 1921) les crédits destinés aux petits fellah furent rapidement détournés de leur destination, mais de plus lorsqu'on compare (44) la part des crédits affectés à l'agriculture et la part des impôts payés par les indigènes pendant la colonisation, on constate que c'est le bled dit archaïque qui finance l'agriculture moderne. Donc, ce n'est même pas le « capitalisme » qui s'auto-finance, mais les pauvres, les démunis, les Algériens du secteur traditionnel qui soutiennent les colons ! La répartition aux colons des prêts et subventions agricoles ne fait que renforcer cette tendance et ce, jusqu'au Plan de Constantine (1958) et les années suivantes. Il y a là un avatar du capitalisme qui aura des conséquences en particulier jusqu'au refus d'industrialiser l'Algérie (45). Mais l'équivoque du dualisme est largement diffusée et il faut

(41) Cf. AYACHE (A.), *Le Maroc, bilan d'une colonisation*. — Paris, ed. sociales, 1956. Cf. également, VILLENEUVE (M.), *La situation de l'agriculture et son avenir dans l'économie marocaine*, Paris, L.G.D.J., 1971.

(42) Tous les auteurs sont d'accord sur ce point pour ne citer que LACHERAF et LAROUÏ (*Histoire du Maghreb*, p. 327), ou Ch. A. JULIEN, *l'Afrique du nord en marche*, p. 56.

« ... Des caïds protégés par la Résidence purent impunément exproprier des tribus vaincues et asservir les populations à une exploitation méthodique en ne leur laissant le choix qu'entre la misère et l'exode. »

(43) TIANO (A.), *Le Maghreb entre les mythes*. — PUF, p. 257 sq.

(44) Cf. La thèse d'A. NUSCHI reste à ce niveau l'œuvre la plus probante. On trouvera un schéma encore plus clair de la circulation monétaire dans sa communication au colloque d'Aix (1970) sur *Les influences occidentales dans les villes maghrébines*, CRESM, Etudes méditerranéennes n° 2 de l'Université de Provence 1974.

(45) Cf. COQUERY-VIDROVITCH (C.), « De l'impérialisme britannique à l'impérialisme contemporain. L'avatar colonial ». *L'homme et la société* (n° 18), p. 61-90.

attendre 1973 pour que le concept lui-même soit attaqué par les jeunes économistes algériens (46). Pourtant, les sociologues avaient déjà montré que l'agriculture « traditionnelle » remplissait des fonctions, certes différentes, mais importantes moins au niveau économique (ponction et transfert de plus-value) qu'à celui des négociations entre groupes, fractions, élites locales, villes et campagnes. Et en particulier, elle confortait la position des grandes familles collaboratrices des caïds, des bachagas, etc... Cependant, la bourgeoisie « croupion » comme l'appelle Benachenhou ne réussira pas après l'indépendance (faute de moyens financiers) à s'appropriier le domaine agricole libéré par les colons.

C'est que ce dualisme — artificiel sur le plan économique ou tout au moins situé ailleurs — a été reproduit sur le plan culturel et dans le processus de modernisation certains acteurs ont des traits originaux au Maghreb à cause de la colonisation : les élites intermédiaires qu'elle a suscitées.

Les fonctions, fondamentales au Maghreb, de médiation sont remplies par des personnages qui sont à la fois membres de la collectivité rurale et de la société englobante, notables, clercs, notaires, fonctionnaires, instituteurs surtout. Par contre les médiateurs économiques, porteurs du processus de monétarisation, usuriers, négociants, maquignons et intermédiaires avec les colons, les « koulaks », les planificateurs sont des agents de la destruction sociale. Les médiateurs politiques entre l'Etat et le [village] paysan, sont issus du milieu rural et deviennent médiateur par l'émigration. Quel rural émigré en ville, devient le relai ? Le paysan pauvre ne se transforme qu'en prolétaire; le moyen et le gros gardent des attaches d'autant plus que paysans riches et paysans pauvres sont souvent parents. La Kabylie, Djerba, le Souss ont produit les élites intermédiaires que l'on va retrouver dans les partis nationalistes et dans les appareils d'Etat. Mais le paysan s'oppose en tout à l'ouvrier moderne :

« Le paysan idéal est le vieux paysan âgé, barbu, entouré de tous ses enfants, le patriarche qui commande à une nombreuse tribu, qui s'est déchargé du travail manuel pour ne conserver que l'autorité morale et transmettre l'héritage de la civilisation à ses enfants et petits-enfants : il conserve un rôle social éminent puisqu'il demeure toujours le propriétaire de la terre et, donc, le chef de famille. Par opposition, l'homme idéal de la société industrielle est un adulte en pleine possession de ses moyens d'action, au faite de sa carrière professionnelle, et qui a encore ses enfants avec lui. Lorsque ses enfants le quitteront et qu'il sera à la retraite, il ne sera plus qu'un vieux dépourvu des attributs essentiels de l'homme : une profession et des enfants » (47).

Deux grandes conceptions du temps, de l'espace, de la culture, de la religion s'opposent ainsi. Il est inutile de revenir sur le temps linéaire et le temps cyclique, sur la distinction entre le calendrier et almanach (48).

(46) Cf. mon compte-rendu dans *Maghreb* (56), mars-avril 1973 : 40-43.

(47) MENDRAS, *op. cit.*, p. 33.

(48) Cf. le travail le plus récent, sur la culture et le savoir « paysan » sur la division du travail entre les sexes, sur la liaison entre mythe-rites-temps. Pierre BOURDIEU, « Le sens pratique ». *Actes de la recherche en sciences sociales* (1), fév. 1976 : 43-87.

Mais l'on ne saurait omettre ni *Travail et travailleurs*, ni le *Déracinement, La crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie*, Paris, ed. de Minuit, 1964.

Mais nous voudrions insister seulement sur le phénomène religieux, étant donné son importance au *Maghreb*, mais aussi le désaccord que l'on peut éprouver avec son traitement « classique » par les orientalistes en particulier. En effet la plupart des auteurs occidentaux se réfèrent à l'Islam scripturaire et à la 'Umma théorique pour traiter de la religion au Maghreb. Or, cette démarche ne rend pas compte avec précision de la complexité de la réalité du monde rural. Il existe au moins une distinction fondamentale entre l'extatisme et le réformisme, que l'on se doit de signaler parce que ces deux attitudes balisaient le champ possible de la résistance. En effet, si comme nous le croyons, le refus de la colonisation a pris la forme du langage religieux il n'est pas indifférent de relever la différence d'expression entre la ville et la campagne. Dans la mesure surtout où la modernisation du monde rural va venir de la ville, il est important de vérifier si Weber avait raison de signaler que les paysans n'apparaissent jamais en tant que porteurs de mouvements éthiques rationnels (49).

Si l'on peut admettre (50) le fait religieux comme l'expression légitimatrice d'une position sociale, l'espérance millénariste d'une subversion de l'ordre social qui hante la foi populaire, au Maghreb comme en Vendée ou dans le Gard des Camisards (50 bis), s'opposent radicalement à la rationalisation étatique et religieuse que proposent les Eglises des grandes religions monothéistes. Le millénarisme exprime l'espérance des ruraux face à l'émergence des classes nanties et possédantes dans l'Histoire. Or, en reprenant ici la thèse évoquée plus haut, du parallélisme entre l'Urbs et le paysan, on peut admettre que l'apparition et le développement des grandes religions universelles sont associés à l'apparition et au développement de la ville. L'opposition entre la ville et la campagne, que l'on trouve au niveau du mode de production (51) marque une coupure fondamentale dans l'histoire de l'Islam (comme dans celle du Christianisme après le Judaïsme) en même temps qu'une des divisions religieuses les plus importantes dans toute société affectée par une opposition morphologique (52).

Il y a là une des clés de la compréhension du monde rural maghrébin que J. Berque avait pressentie et signalée depuis fort longtemps. Le développement d'un corps de spécialistes de la gestion des biens du salut (53) en

(49) *Economie et société*, sociologie de la religion, p. 492 [2.5.7].

(50) Outre les textes cités plus haut de ENGELS, réunis dans le recueil « Sur la Religion » et en particulier « La guerre des paysans », cf. les articles de P. BOURDIEU, « Genèse et structure du champ religieux », *R. Franç. Sociol.* XII, 1971 : 295-443, et « Une interprétation de la théorie de la religion chez M. WEBER », *Archives Eur. Soc.* XII, 1975 : 3 sq.

(50 bis) Et aussi les Croquants du Périgord (1636-1637), les Nu-Pieds (1639), les Torreben de Bretagne (1675), etc. Cf. MOUSNIER (R.), *Fureurs paysannes. Les paysans dans les révoltes du XVII<sup>e</sup> siècle. France, Russie, Chine.*

(51) « Paysans » et « sans dieu » ont été longtemps synonymes. Le monothéisme est apparu dans les classes dominantes des sociétés fondées sur une agriculture déjà développée et dans lesquelles les divisions de classes impliquaient une division corrélatrice du travail de domination symbolique et religieux. Mais Max Weber apporte quelques nuances à cette thèse brute en ce qui concerne le judaïsme antique. Cf. *Economie et société*, ordres, classes et religion, p. 491 et sq.

(52) Cf. dans le collectif cité *Sur le féodalisme* : « le rapport ville-campagne dans l'histoire du Maghreb » par PRENANT et PONCET, p. 218 et 210.

(53) Bien entendu c'est à M. WEBER que revenait le mérite de cette démonstration. Sur l'Algérie, on lira en ce sens l'article de F. COLONNA, « Cultural resistance and religious legitimacy in colonial Algeria », *Economy and Society*, col. 3, n° 3, August 1974 : 233-252.

ville contribue à la rationalisation de la religion dont va profiter l'Etat indépendant après que celle-ci eut été un des vecteurs et des foyers de la résistance au colonialisme. C'est qu'historiquement il y a eu un chassé-croisé entre ces « spécialistes » et ceux des campagnes, lorsque le bled a été vaincu par l'armée française (en 1871 pour le Nord, mais beaucoup plus tard pour le Sahara). Les scriptuaires des villes, les savants peuvent alors reprendre le flambeau mais avec une stratégie différente.

Cependant les lettrés réformistes citadins ne remplissent plus du tout les mêmes fonctions de médiation que les marabouts ruraux et ils ne touchent pas les mêmes couches sociales (il est évident que l'on ne devient pas 'Alim comme l'on devient membre d'une Tariqa, le processus est fondamentalement différent). De plus ils vont peu à peu, au nom du Salafisme, rejeter vers la magie, vers la sorcellerie, c'est-à-dire dans le statut d'une religion inférieure, la religiosité des groupes ruraux et contribuer ainsi à rendre illégitime, pour l'avenir toute attitude antiétatique (54).

Si après les indépendances le Réformisme ne joue pas tout à fait le même rôle en Algérie qu'au Maroc et en Tunisie, c'est bien parce que les positions et structures de classes y sont différentes et que les propositions de modernisation du monde rural n'y sont pas absolument semblables on va voir pourquoi. Mais il faudra garder présent à la mémoire cette grande dualité, lorsque l'on tentera d'expliquer le rôle des ruraux dans le Nationalisme. Car après tout il faut bien comprendre que la contestation de l'Ordre établi prenant le langage religieux (ce qui est le cas partout au Maghreb, par exemple en 1930 lors du dahir berbère (55), en Tunisie à l'occasion du Congrès eucharistique de Carthage et enfin pendant la guerre d'Algérie) est avant tout la contestation de la légitimité de la domination. Si les Etats modernes se méfient des ruraux, c'est bien aussi parce qu'ils sont amenés à produire — en s'appuyant sur la religion citadine — un nouvel ensemble de schèmes de pensée, cohérent et rationnel, dont la maîtrise savante est le fait d'un corps (Imam, Ulama ou intellectuels organiques) dont la légitimité sinon l'assise ou l'origine sociale, n'est jamais la campagne.

On peut soutenir, à partir de la thèse de F. Colonna (article cité) que les progrès de la religion officielle sont, au Maghreb, aussi réguliers que l'impact de l'Etat, parce que la rationalisation éthique et le modernisme centraliseur vont de pair. Berque retrouve le même phénomène au Maroc et en Tunisie (56).

(54) BOURDIEU, art. cité page 327, explique que par *transactions incessantes* l'Islam s'accommode des aspirations religieuses des ruraux en les assimilant. Je crois, maintenant qu'il existe des Etats nationaux, que cela ne sera plus. Les paysans rebelles sont naturellement « anarchistes », et s'attirent la méfiance du pouvoir car ils pourraient se lever contre l'Etat national, comme ils le firent contre l'Etat colonial. Ce qu'ils firent en France depuis les Camisards jusqu'aux Vendéens, car il existe bien une Vendée paysanne et non pas « féodale » qui résiste à la Régence avant d'attaquer la République. L'interdiction dans les pays maghrébins d'un film comme *Remparts d'argile*, à partir du travail de DUVIGNAUD sur Chebika, pourtant tourné en Algérie, pose problème : on y voit, [entre autres choses], une armée nationale réprimer la révolte d'un village (on y voit effectivement d'autres scènes illégitimes : des rites magiques de dépossession peu compatibles avec la modernité, comme je l'exposerai plus loin).

(55) Cf. WATERBURY (J.), *Le commandeur des croyants*, p. 63 sq.

(56) *Op. cit.*, p. 215. Cf. également ci-dessous l'article de M. GAST.

Pour conclure il n'est pas inutile de renvoyer à d'autres révoltes « religieuses » : *La guerre des paysans* (57) de Engels décrit une lutte paysanne menée au nom du messianisme et du millénarisme — mais se déroulant au moment où le mode de production capitaliste s'installe, qui aboutit en fait au triomphe de ce dernier. Mais cela est-il fatal ? Eric Wolf (58) reprend l'ensemble des révoltes paysannes à travers le monde et n'aboutit pas à l'établissement d'une « loi » de ce genre. Les « jacqueries » paysannes qui se transforment en guerre du Viet-Nam, guerre d'Algérie, ne traduisent-elles pas plutôt le *décalage* des niveaux (politiques, culturel, idéologique) dans les formations sociales hétérogènes où l'on ne retrouve pas seulement et simplement deux classes fondamentales qui s'affrontent, mais où par contre cohabitent plusieurs modes de production. Au moment des Indépendances on peut retenir le fait commun à tous les Etats maghrébins que les structures correspondant aux modes de production précapitalistes n'avaient nullement disparu.

## II. — MODERNISATION/DESTRUCTION DE LA PAYSANNERIE

Partout, lors du lent passage de la société féodale au capitalisme (59), les « masses paysannes » animées d'une foi différente, se soulèvent et sont frustrées. A cet acharnement on n'a jamais fourni que des explications externes. Il est semble-t-il plus aisé d'intégrer les bergers promus généraux par la guérilla — et de se débarrasser de leur charisme — que de satisfaire les aspirations des masses rurales sinon en utilisant leur force à d'autres profit. Plusieurs expériences peuvent servir à illustrer ce glissement constant dans la victoire, de la Russie tsariste (60) à Zapata (61). Si les « jacqueries » du XIX<sup>e</sup> siècle sont comparables c'est bien parce qu'elles se situent à un moment précis du développement du capitalisme : en 1861 le Tsar libère les paysans du servage alors que le capitalisme s'installe en Russie, intervient de plus en plus et a besoin d'une force de travail disponible, libre. L'expérience aboutit à une série d'échecs (celui des « Populistes » en 1870, de Stotypine en 1906), mais par contre renforce la catégorie appelée *Koulaks*, c'est-à-dire les moyens propriétaires qui vont peser lourdement dans les difficultés que devra affronter Lénine quelques années plus tard. La comparaison est donc utile pour l'Algérie, on va le voir. Mais les marxistes en tireront une première loi que l'on va retrouver tout au long des développements suivants : K. Kautzky dans *La question agraire* parue en 1898 (62) est le premier à pressentir que la

(57) Texte in *Sur la religion*, ed. Sociales : 98-120.

(58) WOLF (E.), *Les guerres paysannes du XX<sup>e</sup> siècle*. Paris, Anthropos.

(59) MOORE (Barrington), *Les origines sociales de la dictature et de la démocratie*, Paris, Maspéro, 1969.

— Samir AMIN, *La question paysanne et le capitalisme*. Anthropos., 1974.

(60) SHANIN (T.), *The awkward Class*. Clarendon press. 1972. — BENSIMON (S.), *L'agitation paysanne en Russie 1881-1902*. Paris, F.N.S.P. 1975.

(61) WOLF (E.), *Les guerres paysannes du XX<sup>e</sup> siècle*. — Paris, Maspéro, Anthropos.

WOMACK (J.), *Emiliano Zapata*. — Paris, Maspéro, 1976.

(62) Sur la critique de Rosa Luxembourg, cf. « *Les Marrismes* », de Evelyne PIZIER-KOUCHNER dans *Le XX<sup>e</sup> siècle*, coll. histoire de la philosophie, Hachette littérature p. 266 sq., sur la critique de Lénine p. 269.

solution à la question *agraire est dans l'industrie* : seule la grande exploitation socialiste scientifique à haute technicité peut survivre. La première révolution agraire en pays capitaliste est bien celle de l'U.R.S.S. et aboutit à la création des kolkhozes et des sovkhozes.

En effet l'expérience de la révolution agraire au Mexique, se faisait dans des conditions différentes (développement moins évident du capitalisme) et devait illustrer une deuxième loi que l'on va également retrouver latente dans les développements qui suivent : *la victoire échappe toujours aux paysans*.

Zapata (tué en 1919), Pancho Villa, mais aussi Fierro, Ortega, Medina, conduisent des « jacqueries » qui sont avant tout le refus des « plantations à capitaux étrangers » et exigent la première réforme agraire du monde moderne (63) quarante ans avant le « Che » et « Mao ».

De cette première expérience, une leçon terrible se dégage : Madero vainqueur peut *désarmer* les paysans. Cela va devenir la règle absolue. Ce n'est jamais le guerillero qui gagne, ni le mujahid, ni le fellagha. La victoire finale appartient toujours à la direction politico-militaire dotée d'une armée spécialisée d'où l'on a éliminé les ruraux (tout au moins qui ne dépend plus de la levée en masse de la paysannerie (64), dotée d'une expérience bureaucratique (65) et des ressources stratégiques par la maîtrise du commerce extérieur. C'est le cas des Offices créés un peu partout au Maghreb et qui commercialisent vers l'étranger les productions que la modernisation de l'agriculture a imposé comme les tomates d'Adrar entre autres exemples. Les ALN deviennent des armées étatiques : armée populaire et nationale, mais plus du tout paysanne. Des armées modernes, c'est-à-dire *studieuse et industrielle* où la discipline remplace sacrifice et engagement.

On va donc étudier l'exemple soviétique, car il paraît important pour comprendre le cas algérien, puis on donnera quelques indications sur les autres expériences de réformes agraires ou de modernisation repérables, pour en tirer les questions nécessaires à la compréhension de la destruction apparemment inévitable de la paysannerie.

(63) De l'époque moderne. En effet, on a déjà signalé Gracchus à Rome et la Chine a connu des réformes agraires depuis Ts'in Che Houang Ti.. La réforme agraire est à l'ordre du jour chaque fois que dans l'Empire, le pouvoir est faible et que la puissance impériale repose sur le surplus tiré de la paysannerie. Il existe une longue tradition de révolte paysanne en Chine. Cf. les exemples situés entre le IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. jusqu'au II<sup>e</sup> après, que donne GRAVER (M.) *La civilisation chinoise*, Albin Michel, 1968, p. 122-150; 440-448.

(64) E. WOLF, *op. cit.*, p. 305. Cf. également l'une des dernières images du film 1900 de BERTOLUCCI.

(65) Mais aussi capable de retraduire l'idéologie de la révolte. Dans la mesure où le cinéma est la représentation d'une représentation idéologique, qu'il soit permis ici un détour esthétique mais qui en dit long sur la fonction que remplit l'imagerie d'Epinal. Le cinéma s'est emparé du thème de la révolte paysanne qu'il a remarquablement utilisé. Certes on peut reprocher à la « Ligne générale », de S.M. EISENSTEIN d'être un film didactique. Mais cela ne saurait nous faire oublier qu'il a traité aussi « Viva Mexico », bien avant qu'Elie KAZAN ne produise « Viva Zapata ». Il y eut bien d'autres films sur le Mexique dont une version de H. HAWKS « Villa Villa », en 1934 jusqu'à celles de Marlon BRANDO et Sergio LEONE. En France on constate le même phénomène avec des films comme *Les Camisards* de R. ALLIOT ou que *La fête commence* (sur les Vendéens) de TAVERNIER. On reviendra infra sur la fonction de ce type de cinéma dans la diffusion des valeurs. On peut lire le livre *très nuancé* sur le rôle du cinéma dans la lutte idéologique de LEBEL (J.P.), *Cinéma et idéologie*. N.C. ed. soc. 1971. p. 207 sq. par ex.

## L'EXPÉRIENCE SOVIÉTIQUE : LA COLLECTIVISATION DE L'AGRICULTURE

La prégnance du modèle (66) est telle qu'il est nécessaire de le rappeler : la tâche de la dictature prolétarienne, c'est la socialisation immédiate de la grande industrie. L'Etat prolétarien doit *organiser* le contrôle puis la gestion de la grande industrie par ses propres organes. Dans un premier temps, il doit *être nourri*, y compris par la moyenne propriété, puis ensuite il faut créer, le plus rapidement possible des unités de productions industrielles agricoles (Lénine dit en 1921 : « un élevage produisant 50 000 poulets par jour, mais n'employant que quelques dizaines d'ouvriers »). Les grandes propriétés sont plus faciles à socialiser. Il faut développer la « coopération » ou travail associé, mais le désir de partage des terres est un obstacle. On peut envisager le maintien d'unités moyennes si elles constituent techniquement des unités. Mais Lénine ne cesse de répéter :

« Le seul principe : maintenir et étendre le pouvoir politique du prolétariat » (67) et plus loin : « Il faut neutraliser les petits producteurs et petits agriculteurs, lutter contre elles [classes ultimes] pour les *éliminer* » (68).

Le texte est clair, il faut lutter contre les classes rurales pour les éliminer ou mieux les neutraliser, car il n'y a qu'une solution aux problèmes agraires c'est *l'industrialisation*. De plus confirmant une idée qu'Engels avait déjà développée dans *La question agraire en France et en Allemagne*, Lénine pense qu'*aucune tactique ne permet de gagner les paysans au socialisme*. Certes :

« La paysannerie doit nourrir le prolétariat pendant la guerre civile et comme elle ne peut être indépendante, l'alliance avec les paysans est un renforcement du prolétariat qui dirige [...] »

« *Mais comme la paysannerie ne peut être indépendante, pratiquement cela ne signifie rien d'autre que la restauration du capitalisme*. La solution, c'est l'alliance avec les paysans, que nous comprenons comme un renforcement du prolétariat... [...] »

« La première étape a été une *alliance de guerre*. La guerre civile qui a duré trois ans a créé d'énormes difficultés, mais en un sens elle a facilité notre tâche. Cela peut sembler bizarre, mais c'est comme ça. Pour la paysannerie, la guerre n'est rien d'extraordinaire. La guerre contre les exploités contre les propriétaires fonciers, voilà qui était tout à fait compréhensible pour les paysans. »

« D'énormes masses paysannes étaient de notre côté. Une alliance de guerre ne peut pas exister sans une alliance économique. La base de cette alliance économique entre nous et la paysannerie était très simple et grossière, naturellement. Le paysan recevait de nous *toute la terre et le soutien contre le grand propriétaire*. Et nous, nous *devions recevoir à manger*. C'était une alliance d'un type tout à fait nouveau qui

(66) En fait l'expérience soviétique est, par exemple, pour certains Algériens qui s'y réfèrent explicitement, tout à la fois un modèle, un précédent, une expérience et une théorie. Cf. les différentes chartes algériennes (Révolution agraire, C.S.E.) (cf. les textes dans l'AAN (X), 1971, pp. 741 et 804).

Bien plus comme le montre KARSENTY ci-dessous les objectifs et la place assignés à l'agriculture dans les différents Plans algériens sont « léninistes », c'est-à-dire exclusivement industriels. De même que la charte d'Alger en 1964 créait un parti de type Bolchevik. La charte nationale adoptée en 1976 reprend la même logique. Cf. toute la légitimation du Socialisme par ex., p 53 sq. de la charte nationale.

(67) Page 12 du « Rapport du prolétariat et de la paysannerie dans la révolution communiste ». *Programme communiste*, mai 1976, n° 69-70 : 9-35.

(68) Page 32 de ce même rapport.

ne reposait pas sur le rapport habituel entre producteurs et consommateurs de marchandises. Nos paysans l'ont compris beaucoup mieux que hérauts de la II<sup>me</sup> internationale et de l'internationale deux et demie.»

La révolution doit abolir la propriété du sol et non pas sa disposition; mais c'est par l'exemple et la persuasion qu'il faut obtenir l'augmentation de la production avec moins de travail de façon à dégager de la force de travail pour l'industrie, car le prolétariat industriel reste la seule force révolutionnaire. En effet la solution reste toujours l'*industrialisation* y compris celle de l'agriculture.

« La tâche de la dictature prolétarienne, avons-nous dit, c'est la socialisation « immédiate » de la grande industrie. Mais nous avons ajouté que pour l'effectuer il faudra procéder auparavant à un travail d'organisation des nouveaux organes du mécanisme communiste de distribution et d'administration centrale. En attendant, le processus se présentera bien souvent, sinon comme l'expulsion de l'industriel, du moins comme une restriction de ses fonctions, que les ouvriers de l'usine en question assumeront tout simplement en prenant les commandes. C'est seulement par la suite que l'Etat prolétarien interviendra *en organisant d'abord le contrôle* puis la gestion de la grande industrie par ses propres organes, c'est-à-dire par le prolétariat victorieux ». [brochure 1921].

Mais ce contrôle n'est guère facile dans le monde rural. Aussi la grande industrie et la grande agriculture doivent être administrées centralement. En effet la libre circulation des produits agricoles provoque des contradictions et en particulier l'existence d'un circuit commercial qui survit à côté d'un circuit socialisé/étalisé. De plus l'autoconsommation reste importante et ne peut disparaître qu'avec la disparition de la polyculture, c'est-à-dire avec l'instauration de la grande monoculture industrielle. De même l'élimination du marché libre ne peut être que la conséquence de la centralisation de la production agricole moderne. Ainsi la thèse léniniste — que l'on va retrouver presque identique en Algérie est claire : l'industrie *doit* fournir l'équipement adéquat et le producteur *doit* comprendre les avantages de la socialisation dans la disparition de ses souffrances.

« L'accroissement de la productivité du travail agricole obtenu permet de nourrir davantage de citoyens avec moins de population rurale; il permet un développement industriel accéléré. Mais, si ce progrès libère des ruraux, en ce sens qu'il les *chasse de la campagne*, il ne libère pas le paysan de la misère. Et surtout, il ne supprime pas sa *qualité* de producteur individuel. Et s'il est impossible de décider à priori combien de temps après l'introduction du contrôle ouvrier on pourra socialiser la production... Cette incertitude est encore plus grande dans l'agriculture où le processus pour mille raisons est moins facilement contrôlable par l'Etat prolétarien et ses organes de direction. »

La solution transitoire pour Lénine, c'est d'habituer les paysans à la *coopération* et au travail associé, car il est impossible d'administrer et de gérer centralement une production moléculaire (69).

En conclusion sur l'expérience léniniste on peut signaler que Lénine pensait que les choses seraient plus aisées en Occident capitaliste. Ce qui

(69) Un des objectifs des Etats au Maghreb est de regrouper la mini-propriété pour la rendre « gérable ».

laisse supposer, *a contrario*, qu'elles le seront moins au Maghreb ex-colonisé.

« Le problème sera moins épineux en Europe occidentale, et, en général, dans les pays à développement capitaliste avancé, qu'il ne l'a été en Russie. Avant tout, dans ces pays, une part beaucoup plus importante du sol sera exploitée dans des conditions permettant une gestion étatique; le développement industriel et sa prospérité permettront d'organiser plus vite les nouveaux rapports avec les petits paysans; et la force politique et militaire du *prolétariat urbain, classe dirigeante de la révolution*, sera plus grande. »

Or Lénine raisonnant ainsi, oubliait un trait politique fondamental à propos de la France, constaté dans le passé déjà, qu'on allait retrouver en URSS (70) : Les Jacobins avaient réussi à renverser leurs adversaires en réalisant l'hégémonie du bloc urbain parisien sur les masses rurales. Après le long détour « stratégique » que fut la NEP, Staline succédant à Lénine affirme la possibilité de construire le socialisme dans un seul pays. Il décide donc, en 1930, d'engager un processus d'industrialisation accéléré et pour cela s'inspire d'une thèse relative à l'accumulation socialiste primitive : pour permettre l'industrialisation il faut prélever un véritable tribut sur la paysannerie et donc ne pas se contenter de lui demander de nourrir le prolétariat et les villes. C'est au nom de cette thèse que va s'engager la collectivisation forcée des campagnes qui appuie sur une répression massive contre l'*ensemble* de la paysannerie alors qu'elle prétend ne viser que les Koulaks. On peut soutenir que si le point faible de l'Union Soviétique est encore aujourd'hui l'agriculture, c'est bien parce qu'elle a failli ne pas se relever de cette « modernisation par le haut ». Mais cela ne peut faire oublier que le prolétariat lui-même ne fut pas épargné par les mesures répressives lorsqu'il réagit par « l'indiscipline » (71) devant l'augmentation des prix des denrées de première nécessité et de grande consommation. On sait comment le Parti répliqua par la répression systématique que ce soit la lutte contre l'absentéisme ou l'instauration du stakhanovisme. Et c'est au plus fort de la période des grands procès que Staline peut décréter la fin de la lutte des classes en URSS tout en promulguant la Constitution de l'Etat des ouvriers et des paysans (72). Or déjà, en France, Robespierre avait intérêt aux lois de Ventose qui expropriaient 500 000 possédants et *soumettaient* à l'Etat une myriade de petits propriétaires exploitants. De même Staline avait intérêt à la collectivisation, car elle faisait exploser la société paysanne et l'incorporait à l'Etat. Et l'histoire a de ces retours ironiques : c'est en effet sur ce mythe de l'excellence des sociétés antiques de laboureurs-citoyens-soldats que Bugeaud, et la République plus tard, fondera un certain type de colonisation.

(70) Ce qui renvoie à un débat historique sur la Révolution de 1793, le jacobinisme et la politique paysanne. Cf. pour une lecture originale. PORTELLI (H.), « Jacobinisme et anti-jacobinisme » de GRAMSCI. *Dialectiques* (4-5), surtout page 33 sur la filiation jacobins-bolcheviks.

(71) C'est un argument qui est utilisé ailleurs et on le retrouvera également au Maghreb.

(72) L'invalidation de la thèse d'ENGELS dans l'*Anti-During* est un autre problème. L'argument de STALINE était que l'Etat restait le rempart du socialisme agressé de l'extérieur.

## LES RÉFORMES AGRAIRES

Il existe quantité d'expériences de par le monde et au Maghreb (73) qui présentent toutes, quels que soient les régimes, des caractéristiques communes. Il semble qu'elles tournent toutes autour du dilemme posé par les léninistes : la solution à la question agraire se trouve dans l'industrie, donc dans la modernisation de l'agriculture. *Comme bouleverser radicalement* les conditions de la production agricole demanderait des investissements énormes et « payants » seulement à long terme, le capital se jette dans l'industrie, développe dans des proportions relativement faibles l'agriculture, et n'y introduit le travail associé que dans quelques secteurs et entreprises. Une modification profonde de la production agricole exige un ensemble de grands travaux de mise ou remise en état de la terre, de fertilisation, irrigation, reboisement ici et défrichage ailleurs, et même de nivellement du sol que le capitalisme ne peut entreprendre parce qu'ils impliquent une planification unitaire, et parce qu'ils ne porteraient leurs fruits qu'au bout de décennies sinon de siècles, fruits extrêmement intéressants d'ailleurs comme valeur d'usage, mais « peu profitables » au sens capitaliste.

Tout projet de modernisation capitaliste implique la disparition de la paysannerie. Jusqu'ici il ne s'agissait que d'une loi inéluctable édictée par Marx (74) : la dialectique imbriquée du mode de production dominant et celle de la formation sociale concrète au niveau des luttes politiques au jour le jour :

« Dans toutes les formes de société, c'est une production déterminée et les rapports engendrés par elle qui assignent à toutes les autres productions et aux rapports engendrés par celle-ci leur rang et leur importance [...]. Chez les peuples à agriculture solidement implantées. Comme dans les sociétés antiques et féodales, l'industrie elle-même ainsi que son organisation et les formes de propriété qui lui correspondent, a plus ou moins le caractère de la propriété foncière. *Dans la société bourgeoise, c'est l'inverse. L'agriculture devient de plus en plus une branche de l'industrie et elle est entièrement dominée par le capital. Il en est de même de la rente foncière [c'est moi qui souligne].* »

Si l'évolution capitaliste passe par la ruine des paysans (75) la question est donc de savoir si l'évolution « moderniste » même quand elle se dit socialiste, n'emporte pas les mêmes conséquences (76). Si l'on en croit Apter c'est évident (77), et après lui G. Balandier, surtout lorsque socialiste signifie avant tout *étatique* : le Parti ou l'Etat dans les « systèmes de mobilisation »

(73) Cf. en particulier : DRESCH (J.), DUMONT (R.), BERQUE (J.), GOUSSAULT (Y.), MARTHELOT (J.), BEN BARKA (M.), *Réforme agraire au Maghreb*. Paris, Maspéro, 1963.

LE COZ (J.), *Les réformes agraires*. PUF, 1974.

LAZAREF (G.), et DUBOIS (J.), *Institutions et développement agricole au Maghreb*. Etudes Tiers Monde PUF, 1965.

(74) Introduction à la critique de l'économie politique 1857, in *Contribution à la critique de l'Economie politique*, Paris, ed. soc., 1972, p. 170-171.

(75) Entre cent témoignages, celui de René DUMONT par exemple dans *Paysanneries aux abois*. Seuil, 1972, me paraît le plus probant. Cf. aussi REY (J.P.), *Capitalisme négrier. La marche des paysans vers le prolétariat*. Paris, Maspéro, 1976, cf. note 54. B. MOORE.

(76) S.N. EISENSTADT ajoute : la destruction complète de tous les éléments traditionnels « L'analyse anthropologique des sociétés complexes ». *Cah. Int. de Sociologie*, Vol. LX, 1976 : 16.

(77) *The Politics of modernization*. Chicago University Press, 1965. p. 420 sq.

(notion dégagée par Karl Deutsch (78) agissent sur la base de l'opportunité et de la nécessité et utilisent l'idéologie (79) pour justifier et placer dans une perspective plus large les mesures qui apparaissent nécessaires. C'est le cas des trois situations du Maghreb central (Parti et/ou Etat) et de la Mauritanie comme de la Libye, qui mobilisent les paysans, les cadres et les techniciens au service de la valeur « industrie-rationalité-développement ».

A la non coopération paysanne, Lénine a riposté tour à tour par le partage des terres et la contrainte. Tous les révolutionnaires du monde sont un jour confrontés à ce problème au Mexique comme au Maghreb. La plupart des articles que l'on trouvera ci-dessous portent sur les expériences récentes et concrètes, en particulier en Algérie puisque c'est dans ce pays que les réformes sont les plus avancées et les plus radicales. Il faut donc, dans cette introduction, poser le problème en termes plus généraux : les « réformes » agraires, si elles ne sont que synonymes de *modernisation rurale* ont commencé bien avant les indépendances politiques de chacun des Etats maghrébins (80). Alors s'agit-il de réformer le monde rural, ou bien ne s'agit-il que de l'autre face nécessaire d'un processus de modernisation ? Qu'est-ce que la modernité, ou plus exactement qu'est-ce qu'une société en voie de modernisation ?

Avant toutes choses, il faut préciser les termes de cette interrogation : la modernité (81) signifie que le *statut prescrit n'empêche plus de façon rigide l'individu d'acquérir ou de perdre un statut*. Une société en voie de modernisation est une société où le processus d'intégration politique (*national et local*) est amorcé mais dans laquelle les groupes à statut prescrit ont perdu leurs fonctions « traditionnelles » sans que la politisation de classe soit achevée.

Ainsi pour mieux expliciter cette situation, on peut rappeler à titre d'exemple, que dans la discussion sur le régime des terres sur le Melk, le arch, le habus, etc... on oublie toujours le statut prescrit des gens. Dans un système traditionnel la stratification s'organise autour de l'assignation à chaque individu de son rang social en fonction de qualités *permanentes* qu'il tient de sa naissance et qu'il n'est pas en son pouvoir de changer (82). La propriété privée (mais surtout son aliénation) ne peut guère se développer dans ce type de situation. Tout au moins a-t-elle toujours un statut ambigu : elle concerne plus l'*usufruit* que la possession.

Par contre dans un système moderne la stratification dépend de qualités *acquises* que l'on peut modifier : capital culturel, niveau de vie, emploi, lieu

(78) Cf. LECA (J.) et VAIN (J.-C.), *L'Algérie politique* FNSP. Paris, 1973, page 466, note 8.

(79) Cf. BALANDIER (G.), *Anthropologie politique*, p. 208-217.

(80) Je veux dire, au risque de choquer, que la colonisation en introduisant l'économie de marché, est une modernisation. Bien plus, dans sa dernière phase elle provoque même des réformes dont la nature moderniste est incontestable. Cf. par ex. PARODI (M.), *Etude sur le secteur agricole sous-développé en Algérie*. 2 vol. Aix, 1962. Cf. les exemples que donne pour le Maroc, GALLISSOT in *Economie de l'Afrique du Nord*, op. cit., p. 110 sq.

(81) Ces définitions sont inspirées par un travail inédit de Jean LECA qui a fait l'objet d'un cours de DEA à Aix : *Tradition, modernité et identité nationale dans les systèmes politiques internes : quelques exemples maghrébins*.

(82) On peut ici renvoyer à l'idée de MORGAN (*societas/civitas*) reprise par MARX mais surtout ENGELS dans *L'origine de la famille, de la propriété et de l'Etat*.

de résidence etc... C'est pourquoi il semble évident, et tous les auteurs (83) en sont d'accord, que la naissance de la bourgeoisie « indigène », est un phénomène parallèle à celui de la colonisation coloniale, c'est-à-dire la délimitation puis l'immatriculation de la propriété.

Qu'en est-il des projets de modernisation non socialistes ? Si l'on en croit Le Coz et en particulier son chapitre intitulé : « Intégration ternaire de l'agriculture et aménagement de l'espace rural » (84) des organismes d'encadrement administratifs et politiques alourdissent le système et brident les initiatives de la base. C'est toute l'opposition entre la *socialisation exogène* (85), c'est-à-dire en fait l'*industrialisation par le haut* et la *socialisation endogène*, c'est-à-dire une *ruralisation du développement*. Or, comme on le dit plus haut, en URSS, la campagne sert surtout à nourrir les villes et l'armée, d'où la critique de Rosa Luxembourg : l'erreur des Bolcheviks est d'avoir laissé les paysans s'emparer de la terre pour eux-mêmes et d'où l'importance des mouvements paysans comme celui de Makhno (86), le *mir* ne disparut pas et après, sous Staline la révolution agraire fut menée d'en haut par l'appareil de l'Etat, contre la bourgeoisie/petite bourgeoisie alors qu'incontestablement c'est à partir des paysans que se fait la révolution chinoise après la Longue marche, sans pour cela rendre ou donner la terre privativement à des paysans comme le fera le Viet Minh et l'Algérie :

« Alors qu'en Russie le paysan ne pouvait devenir membre à part entière du nouvel ordre social qu'en passant par les fournaies ardentes de l'industrialisation, en Chine, la relation du paysan avec l'armée des citoyens est immédiate et concrète. C'est peut-être pour cette raison que, de façon croissante, l'Armée de libération du peuple, apparut comme un puissant contrepoids à un parti de plus en plus technocratique et bureaucratique » (87).

Et si le discours idéologique tenu à Cuba soutient que le véritable prolétaire des temps modernes est le paysan des pays sous-développés (88), nulle part on n'a aujourd'hui la certitude qu'une véritable révolution se soit produite dans les campagnes. Certes les rapports sociaux ont bien changé et surtout la domination coloniale directe a disparu. Mais à quelques exceptions près (89) peu d'Etats nouveaux ont évité de tomber dans les écueils

(83) Cf. entre autres DRESCH (J.), DUMONT (R.) et autres, *op. cit.*, p. 60 sq.

(84) Le Coz, *op. cit.*, p. 274 sq.

(85) DESSACHE (H.), « Combinat et zadrouga ». *Archives Internationales de sociologie* (29), janv. juin 1971 : 3-88. Cf. également SHANIN, *art. cit.* p. 299. Il est évident que la présence des phosphates et d'hydrocarbures rend *illusoire* toute possibilité de renversement, de refus de l'industrialisation et de ruralisation du développement. Lors d'une conférence de presse à Alger en 1973, j'ai entendu Qadhdafi dire que les Libyens pourraient boucher les puits de pétrole et retourner sous la tente ! Mais il est trop tard désormais !

(86) WOLF (E.), *op. cit.*, p. 110 sq.

(87) WOLF (E.), *op. cit.*, p. 308.

(88) Sur Cuba, cf. PIZIER-KOUCHNER, cité p. 287.

C'est FANON qui pensait que seule la paysannerie était révolutionnaire parce que le prolétariat urbain des pays colonisés s'était corrompu idéologiquement par son contact étroit avec la puissance coloniale.

(89) Le Chine semble en être une, encore qu'on peut lire avec profit les rares témoignages sérieux et lucides : cf. par ex. MYRDAL (J.) *Un village de la Chine populaire*. Paris, 1964, dans lequel on découvre les ruses du traditionnalisme, ou encore l'article de ENGELBORGH-BERTAS (M.), « Les structures oppressives du paysannat en Chine ». *R.A.S.J.E.P.* (4), déc. 1975 : 791-803.

que par exemple signale Ben Barka (90) dans une conférence qui semble être 10 ans avant, une critique de l'expérience algérienne : tout attendre de l'industrie et de la mécanisation ! L'exemple chinois semble comporter quelques « bonnes recettes » et slogans pertinents : pas de pause avant toute chose. (On a vu en effet que le compromis nécessité par l'économie de guerre, a été fatal à Lénine), mais surtout *socialiser par la persuasion et l'éducation*.

Bien entendu on trouvera ci-dessous les études de cas précis au Maghreb, il ne s'agit donc pas de présenter les réformes agraires maghrébines (91). Toutefois, on peut retenir les éléments communs à toutes les situations par delà les régimes politiques. Le premier est bien qu'au moment des indépendances le « secteur agricole » représente 60 à 78 % de la population active au Maghreb. Donc TOUT projet de modernisation implique de faire tomber ce pourcentage aux alentours de 25 %. Il y a là un objectif « fatal » commun et comparable. C'est pourquoi ce sont des projets de modernisation que l'équipe traitera *infra*, au sujet du Maroc.

Le second trait commun aux quatre pays est bien que le projet est le projet de l'Etat (92). Nulle part les ruraux (la paysannerie dans le discours officiel ou le « fellah », abstraction idéalisée et héros positif) ne peuvent s'exprimer par des canaux qui leur seraient propres, autrement que par les appareils ou organisations (administrations, partis) qui les représentent et qui parlent en leur nom. Or, ils sont porteurs de discours, d'attentes qui ne s'expriment pas plus que les régionalismes, les formes de religiosité populaire, ou les stratégies économiques propres aux familles paysannes ou tout simplement les conceptions *populaires* de la politique *locale*. L'Etat prouve sa bonne volonté par des choses (barrages, écoles, électricité, villages nouveaux) et réalise la *mise en valeur* (c'est un mot clé), par l'organisation (sociétés, offices) et l'opération (labour, reboisement) : « chantiers de D.R.S. », « société de modernisation rurale », « commune rurale », « unités de développement », « office de modernisation rurale », « offices d'irrigation ». Tout le vocabulaire de la modernisation maghrébine est un chef d'œuvre de l'idéal républicain de la III<sup>e</sup> République inspiré de la loi de 1884 sur la commune en France (93). Mais toujours il ne s'agit que de la décision du Centre et au

(90) DRESCH (J.), DUMONT (R.), *op. cit.*, p. 132.

(91) Outre les ouvrages cités plus haut de LE COZ, DRESCH, DUMONT, etc... On pourra se reporter aux études citées dans la bibliographie générale *in fine*, à BENACHENOU (A.), BOUDERBALA et le chapitre de TIANO (A.), *Le Maghreb entre les mythes*. PUF, 1967, p. 257 sq.

(92) Les causes de la survalorisation de l'Etat dans les pays sous développés, même si la nature de classe de celui-ci dans chacun des cas maghrébin, est différente, sont à rechercher dans la faiblesse de la *société civile* qui facilite l'émergence de l'*organisation* hégémonique.

(93) Dans la mesure où le Maghreb a été colonisé par la France, cette comparaison n'est que l'expression *locale* d'une référence en fait à l'industrialisation et la démocratie parlementaire comme « *elf evident toward progress* ». SHANIN, *art. cit.*, p. 289 : « Furthermore, western social scientists, particularly anthropologists, found themselves conceptually handicapped by the prevailing typological dualism of « pre-industrial » or « primitive », versus « industrial » or « modern » societies (This type of analysis seemed, on the whole, to follow the « western » ethnocentric preoccupation with industrialization and parliamentary democracy, as self-evident *road toward progress*). In such a conceptual framework *peasants disappeared as a specific entity*; bound together in a common category with neolithic tribesmen, Chinese gentry and so on, they were encompassed under the general heading of « primitive societies ».

mieux de l'avis (94) des populations concernées organisées en communes, villages, sections, etc...

On évoquera en conclusion sur les réformes agraires une distinction qui fut assez nettement délimitée lors du 24<sup>e</sup> congrès de sociologie à Alger (mars 1974) (95).

Le réforme agraire peut constituer l'élément moteur de transition du capitalisme au socialisme mais elle peut également constituer l'élément de la transition d'un capitalisme *dominé* à un capitalisme *autocentré*. Autrement dit, elle peut être un élément de la stratégie capitaliste pour *rentabiliser rationnellement et scientifiquement la production agricole*. C'est ainsi que peuvent être comprises des réformes agraires réussies comme en Iran, en Turquie ou mieux encore les constitutions effectives de coopératives ici et là, Sénégal ou Tunisie (96) par exemple; la coopérative peut être considérée alors comme un modèle prospectif, une modernisation des rapports sociaux et de conduction technique de l'exploitation agricole. Bien entendu seule la première catégorie qui implique la transformation des rapports sociaux dans les campagnes, est considérée comme une *véritable révolution agraire*. Or, qui dit transformation des rapports sociaux dit changement des mentalités. C'est le pari qu'implique la Révolution agraire algérienne, la fin de l'*esprit de gourbi* selon le mot du président Boumediène. C'est au regard de l'importance exceptionnelle de l'expérience algérienne que nous lui avons accordé cette place : pas moins de 7 articles (97).

Mais avant d'exposer ce qu'il en est de cette « Révolution agraire », il faut apporter deux précisions sans lesquelles on ne saurait comprendre la situation actuelle :

— d'une part rappeler très succinctement la structure agraire de

Il est en fait assez difficile de comparer le vocabulaire termes à termes sur des périodes et des régimes aussi différents que la Colonisation française dans l'entre deux guerres et le Maroc, l'Algérie ou la Tunisie de 1975. Cependant on dispose sur cette époque précise de la III<sup>e</sup> République du travail d'Antoine Prost, *Le vocabulaire des proclamations électorales de 1881, 1885 et 1889*, P.U.F. 1974, qu'il serait peut être intéressant de comparer au vocabulaire analysé dans l'AAN (X), 1971 : par O. MARAIS, « Elites intermédiaires au Maroc », p. 179 sq., qui montre bien comment le Centre intègre à son profit les « représentants », des ruraux traditionnels.

J'avais relevé pour ma part un certain nombre d'items sur la légitimité de la modernisation rurale, p. 94 sq. « Le vocabulaire de légitimité en Algérie ». Cette conviction qu'a pratiqué la III<sup>e</sup> République sert de modèle latent à la Tunisie, ce que CAMAU appelle l'humanisme rudimentaire : « Discours politique des élites tunisiennes », p. 51 de ce même AAN et son tableau p. 41.

(94) Sur la prise en compte de celui-ci par les autorités, on peut avoir de grand doute dans des cas aussi importants que la création de l'habitat. Cf. LE PAPE (Marc). « Taudis français, gourbis algériens, politique de l'habitat et morale ». *Cah. Internat. de Sociologie*, vol. XV, 1976 : 97-128. On verra dans l'article ci-dessous de M<sup>me</sup> RIPAUT, que les plans de masses des villages socialistes sont décrits et définis par circulaire émanant de la Présidence.

(95) Il s'agit de notes personnelles que j'ai glanées au cours de cette réunion. Mais le lecteur intéressé trouvera quelques textes et comptes rendus dans la R.A.S.J.E.P. (4), déc. 1975 en particulier.

(96) J. PONCET était le mieux placé pour exposer l'expérience tunisienne puisqu'il est déjà l'auteur de *Paysages et problèmes ruraux en Tunisie*, PUF, 1963, après avoir publié une étude technique pour le Secrétariat d'Etat à l'agriculture tunisienne sur les modes d'exploitation et l'érosion.

(97) Nous avons essayé de couvrir le maximum du champ d'étude possible : la logique du système (Ollivier), le financement (Karsenty) les expériences par région (Cote, Mutin), la transformation des villages (Ripault), la phase actuelle et ultime du nomadisme (Weexsteen), l'intégration des nomades (Gast).

l'Algérie en 1954 (guerre) en 1962-63 (indépendance et premiers décrets sur l'autogestion) et en 1971 (démarrage de la R.A.) et les justifications présentées par le Pouvoir et les différentes couches sociales à cette situation;

— d'autre part expliquer pourquoi, en dépit de toutes les promesses, il a fallu attendre 10 ans pour mettre en application la redistribution des terres aux ruraux, qui avaient pourtant plus que tout autre, supporté le poids de la colonisation et de la guerre.

La propriété étrangère représentait en 1954 environ 3 millions d'ha, dont un million environ entre les mains de 6 000 colons qui possédaient plus de 100 ha. En 1963, la totalité des domaines « étrangers » sont nationalisés et viennent s'ajouter à ceux dits vacants qui ont été abandonnés par leurs propriétaires. Donc théoriquement, la superficie des domaines en autogestion ou confiés à des anciens moudjahidines, devrait recouper ces 3 millions d'ha. Les chiffres officiels oscillent autour de 1,7/2 millions d'ha. C'est qu'entre 1954 et 1962 la spéculation a permis à nombre d'Algériens de récupérer des terres. On s'en rendra compte en 1971.

Quant à la propriété « algérienne » on (98) fait semblant de l'oublier pendant 10 ans. On se satisfait de l'explication secteur moderne/européen/secteur traditionnel/algérien. Et puis les grandes familles n'ont-elles pas été « nationalistes » à part quelques exceptions notoires ? On a même « rendu » quelques palmeraies à des « féodaux » assez habiles (99) pour avoir mis leurs enfants dans les bonnes filières, qui ainsi purent sauver l'honneur. Lorsqu'il fallut à nouveau faire allégeance au régime en 1971, on avait pris quelques précautions qui rendaient inutile la nécessité de s'accrocher à la terre : les dons au Fonds national de la Révolution agraire affluèrent. Qui oserait demander la provenance d'une propriété de 900 ha généreusement offerte au peuple algérien par une héroïne historique ? Certainement par les 150 000 Algériens propriétaires de 10 ha (ou souvent moins) qui furent de farouches nationalistes (ne serait-ce que parce qu'ils étaient bloqués par les colons) mais qui restent de non moins fermes défenseurs de la propriété privée le plus souvent au nom des principes islamiques.

Parallèlement aux réticences que pouvaient exprimer ces catégories liées à la terre par un rapport de propriété, la Révolution agraire, promise, était réclamée essentiellement par les étudiants (100) que des conflits réguliers allaient opposer au Pouvoir à ce sujet, jusqu'à l'interdiction de l'UNEA, après une séance mémorable d'explication avec Kaïd Ahmed, dénoncé comme le représentant le plus patenté des éleveurs de chevaux, féodaux, absentéistes etc... Trois ans après, ce sont les étudiants, qualifiés par la presse de « nou-

(98) Ce « on » ne comprend ni les auteurs de la Charte d'Alger, ni les étudiants ni le PAGS.

(99) Je devrais dire — pour éviter l'accusation de surdéterminer à l'excès : tout se passe bien comme s'ils avaient été assez habiles pour... Les stratégies individuelles n'obéissent pas toujours à la logique sociale impérialiste. Dans ce cas il s'agit d'une *logique* sociale et non d'une *stratégie* psychologiquement consciente. Je ne peux invoquer comme preuves adéquates que des exemples personnellement connus et la lecture de la correspondance de leurs parents.

(100) Les étudiants n'attendent rien de la terre parce que leurs attentes sont ailleurs. Mais ils anticipent mieux parce qu'à une ou deux générations ils sont eux sortis de la terre.

veaux moudjahidine », qui sont chargés d'expliquer aux paysans ce que signifie « al-thawra zirayia ».

Pourquoi le Pouvoir a-t-il décidé de réaliser ce qu'il refusait quelques mois auparavant ? La décision correspondait à deux exigences : la situation de l'agriculture devenait catastrophique et risquait de provoquer des revendications non canalisables ; les réalisations de l'industrie industrialisante rendaient nécessaire l'amorce de l'intégration de l'Algérie périphérique dans le développement autocentré.

Tout a été dit sur la dégradation de l'agriculture algérienne et en particulier sur le problème des céréales (101) sur les causes de la faillite de l'autogestion agricole (102), sur l'inefficacité des Offices. Nous ne voulons pas faire ici un bilan économique qui a été clairement établi par d'autres. Disons cependant que la faiblesse des ressources allouées à l'agriculture dans les différents Plans (jamais plus de 15 % des crédits contre 45 % au minimum à l'industrie) infirme tout le discours algérien sur la récompense des ruraux et sur les promesses de la guerre. Par contre cette attitude est à la fois logique et cohérente si l'on admet la problématique du développement choisie : la bureaucratisation de la gestion agricole est la même que celle de l'appareil d'Etat en général ; elle est cependant méfiance à l'égard des ruraux. Mais en fait elle correspond surtout au choix de l'industrialisation. Et celle-ci n'est que l'expression exacte de l'idéologie moderniste des diverses « couches » composantes de l'appareil d'Etat : fonctionnaires, cadres, techniciens. etc...

On était arrivé en 1970-71 à un état de stagnation telle dans l'agriculture que cela risquait de ruiner d'autres efforts ; le taux d'importation des produits alimentaires dépassait ce que l'économie pouvait supporter (26 %), les conflits sociaux risquaient de devenir explosifs nonobstant l'exutoire que constituait l'émigration. Mais surtout un bled exsangue ne pouvait ni réaliser d'accumulation, ni devenir un marché pour les industries induites par l'industrie industrialisante : entre 1971 et 1973 les usines d'engrais produisaient 4 fois les quantités consommées, les usines de tracteurs produisaient plus de tracteurs que n'en comptait le secteur autogéré.

Il paraît assez évident que c'est dans ce contexte que l'on peut expliquer qu'il ait fallu attendre presque 10 ans pour que les promesses de 1954 soient tenues. Mais on va voir comment.

La Charte (103) reprend le slogan fameux : « la terre appartient à celui

(101) Cf. le tableau très clair de la production agricole que donnent Leucate et al., p. 73. *La voie algérienne*, Maspéro. Pour ma part j'avoue — au risque d'être accusé d'impressionisme — que depuis que j'ai vu le delta du Nil, j'ai compris qu'en fait la Mitidja n'était plus cultivée.

(102) Cf. CHAULET et DUPRAT. Cf. bibliographie ci-dessous.

A propos des attitudes « politiques » dégagées par Cl. CHAULET, cf. le commentaire de J. LECA, sur l'apathie [forte impuissance et faible hostilité du régime] et la dissidence [forte impuissance et forte hostilité], cf. J. LECA, *Le socialisme algérien, nationalisme, industrialisation et construction nationale*, polycop. 1975, p. 2-3 et notes 8 à 10 (en dépôt au CRESM).

CHAULET (Cl.), *La Mitidja autogérée*. Alger, SNED, 1971.

DUPRAT (G.), *Révolution et autogestion rurale en Algérie*. Paris, FNSP, A. Colin, 1973.

(103) Article premier de l'ordonnance. Texte de la Charte, in AAN (X), 1971 : 741 sq. et références juridiques, *infra*.

qui la travaille ». Le problème est simple en apparence. Mais la complexité du régime de propriété en Algérie, (propriétés indivises, communautaires, et pas simplement *privées*) la diversité des types de terres utilisables, les différences de cultures ou de production sont telles (par exemple la possession d'un demi-hectare de tomates à Castiglione ou 200 hectares sur le Plateau ne permet aucun type de comparaison) qu'elles constituent une situation quasi inextricable à court terme. La Charte s'attaque donc à des maux précis : l'*absentéisme* et la *grande propriété*. Mais le droit de propriété n'est pas aboli, bien plus, les nationalisations se font avec indemnisation (en bons du Trésor). Selon la distinction retenue plus haut, il ne s'agit donc pas à proprement parler d'une « Révolution agraire », mais d'une forme radicale de réforme.

Il s'agit à la fois d'assurer un revenu suffisant au plus grand nombre de ruraux possibles, d'arrêter migrations et émigrations, et de donner aux gens l'habitude de la coopération. En effet les terres sont distribuées en priorité, à des agriculteurs travaillant déjà sur des domaines nationalisés ou à des paysans sans terre, mais avec l'obligation d'adhérer à différents types de coopératives. On ne parle plus d'autogestion. Les coopératives doivent essentiellement corriger les effets de la propriété et intégrer la valorisation des terres aux circuits d'approvisionnement et de commercialisation.

La fonction intégratrice apparaît comme plus nettement au niveau des instances chargées de la réalisation des opérations : comme toujours en Algérie trois structures cohabitent concurrentiellement : l'Etat (104) en l'occurrence le Ministre de l'agriculture et ses services mais aussi le Wali qui décide au vue des propositions des APC élargies, les communes ou plus exactement les conseils municipaux élargis et enfin le Parti. En fait, si théoriquement tout tourne autour de la commune, les services techniques décident *en amont* au niveau de l'agriculture, ou au niveau politique par le biais du Wali. Le Parti est théoriquement présent par le canal des APC. Mais l'on sait bien que dans le bled les élus du Parti sont minoritaires, s'ils ne représentent que le Parti. Ils doivent pour réussir fournir d'autres cautions : maquis, solidarité familiale, etc...

De plus si les APC ont été élargies, les étudiants volontaires n'ont cessé de dénoncer les manipulations à ce niveau. L'élargissement ne s'est pas nécessairement fait au profit des « paysans sans terre ». En Oranie en particulier, à Tlemcen entre autre il a permis au contraire à des « ennemis intérieurs » (« féodaux », bourgeois absentéistes) de s'infiltrer et de participer à la confection des listes d'attributaires. Ce qui peut avoir renouvelé leur capacité d'allocations et, quitte à perdre un peu de terres, permet de renforcer les clientèles. Le Pouvoir a quelque peu facilité le risque en inaugurant lui-même ces *cérémonies d'installation* d'attributaires de lots de la Révolution agraire. La distribution de diplômes a été inauguré par le Président lui-même. Mais très vite ce furent les autorités locales qui prirent le relais. Or on peut se demander si recevoir une terre de l'Etat par les mains du chef de la

(104) Ordonnance portant révolution agraire, les articles 5 à 12 commencent ainsi : l'Etat attribue, l'Etat favorise, l'Etat assure, l'Etat garantit, l'Etat définit, l'Etat crée, l'Etat prépare, etc...

circonscription militaire, ou d'un notable, fut-il « socialiste » ce n'est pas la recevoir d'un homme plutôt que d'un concept lointain. Et c'est là la limite du rôle des étudiants volontaires : leur mauvaise connaissance des conditions concrètes du monde rural car leur modernité leur a fait souvent oublier leur origine. Par ailleurs ils ont toujours été encadrés, bien plus strictement qu'ils ne l'avaient eux-mêmes, par les autorités et s'ils ont pu à loisir critiquer, ce fut toujours au nom des impératifs énoncés par le Pouvoir. On peut ajouter enfin que le nombre des volontaires a oscillé de 3 à 5 000 environ, ce qui représente seulement 1/6 à 1/5 des étudiants en dépit de campagnes incessantes de mobilisation.

Le bilan officiel de la Révolution agraire n'est guère pour le moment nuancé, ni précis. Tout d'abord il ne fait pas de doute que le chiffre avancé des *désistements* (105) est trop bas. Tous les témoignages concordent (des étudiants l'ont dit publiquement au président Boumediène (106), les désistements oscillent selon les régions entre 28 et 45 % des attributions. Les raisons sont multiples et variées, elles vont de motifs strictement objectifs (éloignement par exemple du lot attribué) et proximité de la ville, tentation réelle (107) jusqu'à des résistances religieuses (biens de confréries) voire idéologiques (peur du collectivisme). Mais la vraie raison est ailleurs : elle tient à la non articulation entre le « léninisme-stalinien » du projet (108) et la médiocrité de l'encadrement idéologique, c'est-à-dire du Parti, en dépit des campagnes d'explications, de la création d'Unions paysannes, et des efforts du volontariat étudiant bien encadré par les militants du PAGES. Elle tient surtout à l'absence de fermeté idéologique du Pouvoir qui continue, contrairement aux thèses classiques du socialisme auquel il se réfère pourtant, à nier la lutte des classes au nom de l'Unité du peuple algérien :

« Dans notre pays, la révolution agraire est une œuvre de solidarité nationale et non la manifestation d'une lutte de classe : cette constatation a été soulignée samedi à Saïda par le président Boumediène qui n'a pas manqué d'en relever le caractère spécifique à l'Algérie. En vérité, la chose constitue une originalité profonde de notre révolution et elle mérite qu'on s'y arrête un instant. »

« Il est de fait que dans la plupart des régions où ont été accomplies de véritables réformes agraires, l'événement a été l'occasion de grands troubles, de grandes divisions, de combats acharnés, et parfois sanglants, issus d'affrontements entre des couches sociales dont les contradictions étaient poussées à l'extrême. Depuis la révolte des Koulaks dans l'URSS naissante, toute l'histoire sociale de ce siècle offre maints exemples de cette affirmation... »

« Sans aucun doute, il s'agit là d'une expression parfaitement originale de la philosophie de la révolution algérienne qui n'est pas sans rapport au demeurant avec les racines arabo-islamiques dans notre civilisation. Mais c'est aussi la preuve éclatante que notre peuple a engagé cette nouvelle grandiose bataille dans l'esprit même du

(105) Cf. MUTIN, *infra*. Il y a des refus de s'inscrire en coopérative et des désistements/départs, abandon du lot offert.

(106) Au séminaire annuel de la campagne de volontariat : nombreuses interventions sur la thèse de l'exode rural. Le Chef de l'Etat insiste sur l'organisation et la *discipline* nécessaire et déplore la *désaffection pour le travail rural* qui se généralise au profit des bidonvilles et de l'usine. 1975, cf. chronologie AAN.

(107) Cf. Secrétariat Social d'Alger. *Les Algérois dans le grand Alger*. 7<sup>e</sup> série 1969-70 (1/2/3) et *Monde rural et Monde urbain* 4/5/6/7.

(108) Le prochain AAN donnera une lecture de la Charte Nationale, dont la version définitive ne nous est parvenue que cet été. Mais une première lecture confirme l'impression « modernisation par le haut » qui se dégage de tout le projet algérien.

1<sup>er</sup> novembre 1954 grâce auquel il peut être assuré de remporter la Victoire. *El Moudjahid*, 24-25/9/1972 : 6.»

L'agriculture, c'est-à-dire la production agricole, ne semble pas le souci fondamental du Pouvoir. Celui-ci est politique : *comment faire intérioriser aux ruraux la place qui leur est assignée dans un processus de développement qu'ils ne maîtrisent pas et qui les dépasse ?* Pour cela les régimes politiques quels qu'ils soient ont essentiellement utilisés les mythes des vertus paysannes.

### III. — DESTRUCTION/INTÉGRATION DES VALEURS CENTRALES DE COHÉSION

On peut déduire de la citation « négative » de Marx donnée plus haut que la paysannerie correspond plutôt à la définition weberienne des *groupes de statuts*. En effet, il existe un genre de vie avec traits distinctifs qui caractérise des personnes jouissant de degrés d'honneur (109) comparables par opposition aux conditions et perspectives d'existence, traits distinctifs des classes économiques regroupant des personnes jouant des rôles similaires dans le processus de production. Or tous les traits que Max Weber assigne au groupe de statut ressortissent à l'ordre symbolique (110). D'où l'importance du discours sur la paysannerie. Il faut donc essayer de présenter autour du thème « les vertus paysannes » ce qu'est un discours sur ce héros : le *paysan*.

Ici, il n'est pas nécessaire d'insister sur le monde occidental. Bien que la « France du seigle et de la châtaigne » par exemple ait été un thème fondamental et pas seulement pour Pétain puisque même le bon Giono s'y laissa piéger. Mais l'agriculture ne jouant pas le même rôle au Maghreb qu'en Europe, la stratification étant différente, on ne peut pousser trop loin la comparaison esquissée plus haut à propos du type idéal de paysan. Cependant on possède quelques éléments pour comparer le *discours* sur les vertus paysannes. En effet, la magnification de celles-ci est l'apanage de la « droite » comme de la « gauche », de l'Ardéchois au Kabyle en passant par tous les « pobrecitos » d'Amérique latine.

Seuls Marx et Weber détonnent en niant les vertus paysannes. Mais en lisant de plus près la littérature du XIX<sup>e</sup> siècle on s'aperçoit vite que le paysan est en fait un repoussoir, un contre-héros, face à l'ouvrier, la pauvreté s'opposant à la misère, la pauvreté paysanne érigée en vertu évangélique face à la misère ouvrière source de tous les vices. Dans cette célébration européenne du retour à la terre il n'y a pas seulement de l'anti-ouvrierisme mesquin ou de classe, la peur des bourgeois des villes assaillis par les ban-

(109) BOURDIEU (P.), Cf. le nif in *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Genève, Droz, 1973, p. 15 sq. et la *niya* dans *Le Déracinement*, *op. cit.*, p. 88 sq.

(110) Je suis ici l'article de BOURDIEU, « Condition de classe et position de classe », *Arch. E. Sociol.* VII (1966), p. 213 sq.

lieues ouvrières, il y a aussi — et ceci nous concerne au plus haut degré — justification de la colonisation. *La solution coloniale est en fait la forme extrême de la solution agricole* (111) : plutôt que de voir se perdre (en devenant ouvrière) la vigueur et la solidité de la race, l'esprit d'ordre et d'épargne, le respect des mœurs et de la famille... cette véritable richesse doit aller féconder les terres lointaines. Et les Bas-alpins partent au Mexique... et les vigneron du Sud-Ouest au Maghreb. Quant aux déchets de l'urbanisation ils sont *prédestinés* à l'Algérie comme en témoigne ce texte admirable cité par Grignon et tiré de L. De Carné « Colonisation des enfants trouvés en Algérie » *Annales de la Charité*, 1845. [Il s'agit des enfants trouvés et des bâtards].

« C'est au milieu de cette foule et dans la fermentation de la misère et du vice que grandissent ces jeunes victimes, prédestinées à la prostitution; c'est là que les garçons [...] vont se préparer à grossir *cette plèbe des villes industrielles, qui semble avoir résolu le problème de la barbarie au sein de la civilisation [...]*. N'est-ce donc pas là *une population prédestinée à l'œuvre laborieuse* que nous poursuivons en Afrique, à travers tant de tâtonnements et d'incertitudes ? Le premier pas consisterait à les envoyer en Algérie sitôt que les soins de la première enfance leurs auraient été donnés, c'est-à-dire vers la 7<sup>m</sup>e année. A cette époque, sortis des mains des femmes, ils seraient transportés sous ce *beau ciel*, appelés à devenir pour eux celui de la véritable *patrie*. De grands établissements fondés par l'Etat dans les villes principales de l'ancienne régence, recevraient ces enfants, destinés à former pour Alger des colons et des citoyens, une forte éducation *religieuse* et un enseignement *agricole* ou professionnel la prépareraient à l'œuvre que la France attend d'elle. Peut être faudrait-il joindre à cette préparation à la vie civile *l'austérité de la discipline et la pratique des exercices militaires*, de telle sorte que cette jeunesse serait formée par la double impression de *l'esprit chrétien et de l'esprit guerrier*, au double devoir de *cultiver le sol et de le défendre*... Parvenus à l'âge du travail, après la douzième année, un certain nombre passerait temporairement *au service des colons*... Puis viendraient sous la direction de l'Etat les travaux de défrichement et la fondation des villages. Enfin, la concession de terres aux jeunes colons, dernier mot de l'œuvre tout entière, initiative nécessaire à la constitution de *familles nouvelles*. Une conformité d'intérêt et d'infortune préparerait entre les deux sexes des relations faciles, et la sainteté du mariage viendrait enlever à ces jeunes existences, *déjà moralisées par le travail*, les dernières traces d'une primitive souillure. »

Ah ! que voilà un projet merveilleux à base de bons sentiments... qui laissent percer l'angoisse : la croissance du prolétariat urbain menaçant, honteux, taré (112) face à la santé physique et morale du paysan, solide et tempérant vivant au grand air. Il faut que la peur de l'ouvrier soit puissante pour avoir fait si rapidement oublier les jacqueries, la « grande peur » pourtant si proche si l'on en croit Balzac encore. Et c'est bien là, le phénomène le plus attrayant pour qui veut comparer car cette angoisse existe aussi chez les bourgeois maghrébins pour qui, depuis Ibn Khaldun, le

(111) GRIGNON (Cl.), « L'enseignement agricole et la domination symbolique de la paysannerie ». *Actes de la recherche en sciences sociales* (1), janv. 75 : 75-97. Cf. également BENACHENOU, *op. cit.*, p. 93, « concrètement on a fait de la Mitidja, surtout en 1842-45 le dépôt de mendicité de l'Europe ».

(112) Les descriptions scandalisées de l'immoralité ouvrière au XIX<sup>e</sup> siècle constituent une bibliographie monumentale et parfois sous des noms prestigieux comme J. SIEGRIED. L'ouvrage le plus cité reste VILLERME (L.R.), *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie*, que la collection 10/18 a eu la bonne idée de rééditer en 1971.

nomade pillard est le paradigme du sauvage (113). Et l'on se souvient que Bourguiba fut le premier à utiliser le terme de « fellagha », coupeurs de route, bandits de grands chemins etc... Il parlait ainsi des groupes armés qui vont devenir les A.L.N. dans les trois pays maghrébins, mais il en parlait ainsi pour négocier avec la France sur le thème : « moi, à la rigueur, je peux les tenir et les retenir... mais si vous ne négociez pas avec moi... » c'est-à-dire, sous entendu, la vision apocalyptique de hordes barbares « hilalliens », envahissant l'Ifriqiya et ne laissant de l'œuvre de la France que ce que les Vandales laissèrent de la Romanité christianisée : belle image propre à effrayer le colon étranger et le bourgeois autochtone.

Alors comment en l'espace de deux décennies le *fellah* est-il devenu un héros positif, objet de toutes les sollicitudes du Pouvoir ? On peut essayer de le comprendre en reprenant ces deux grandes affirmations courantes, concernant les paysans : ils ont massivement participé aux guerres de libération nationale; ils se sont précipités sur la terre libérée par le colon. Il s'agit là de deux contre vérités érigées en mythe dont il faut saisir les contours, les causes et les sanctions.

Tout d'abord sur la participation des ruraux aux mouvements de libération nationale, il faut séparer les cas tunisien et marocain du cas algérien. Mais il reste que le mouvement de libération nationale au Maghreb, c'est-à-dire y compris en Algérie, ne s'est pas articulé autour d'une idéologie homogène et claire, comme en Chine ou au Vietnam. Et si l'on peut admettre avec Zghal que la paysannerie a massivement adhéré au mouvement national d'indépendance, on chercherait vainement au Maroc et en Tunisie une révolte de type mexicain, une participation massive des ruraux aux ALN (114) au même titre que l'on constate partout leur participation aux armées coloniales. Laroui (115) rappelle que de nombreux maghrébins participèrent à l'écrasement de la résistance rifaine ainsi qu'à la campagne de Syrie en 1925, avant de participer à la guerre en Europe.

Par contre les ruraux font les frais des concurrences entre les classes et élites urbaines. Par exemple au Maroc où s'opposent le Glaoui et le Roi, les Berbères et les urbains et la monarchie, au nom de légitimités et de loyalismes infra-étatiques. De plus les bourgeois (au sens élargi d'urbains) avaient peur des ruraux et réprouvaient leurs méthodes « terroristes » (116).

En Algérie, le cas est plus complexe. Pendant longtemps les ruraux vont constituer les gros noyaux de l'ALN. Mais on peut remarquer plusieurs

(113) Cf. ce que j'en dis dans mon étude sur Alger, *Villes et Sociétés au Maghreb*, CNRS, CRESM, p. 35.

Mais il faut ajouter que par un chassé croisé « moderne » et une lecture quelque peu légère l'urbain d'aujourd'hui a « oublié » que chez Ibn Khaldun ce « sauvage » a la cohésion sociale qui fonde la légitimité du pouvoir coercitif. Ce n'est pas un barbare mais un pur et à l'opposé la ville civilisée est dépravante.

(114) Sauf dans le Rif et les Zemmours pour le Maroc. En Tunisie, LE TOURNEAU, *L'évolution de l'Afrique du Nord musulmane*, parle de 3 000 fellaghas. Pour le Maroc cf. WATERBURY (J.), *op. cit.*, p. 75-76.

(115) *Histoire du Maghreb*, p. 328.

(116) Cette méfiance est bien réciproque : ainsi on n'a pas éclairci la méfiance de certains chefs de maquis algériens à l'égard des jeunes intellectuels qui « montaient », rejoindre l'ALN.

phénomènes. Exsangue après les grandes opérations de Challe, elle ne se renouvelle pas après 1960. Les Katiba oscillent entre des chiffres si bas qu'aucune action ne leur est plus permise sur le terrain. Le barrage est efficace et l'on peut soutenir qu'il y a *plus* d'Algériens dans l'armée française que dans l'ALN (117). C'est un extraordinaire chassé-croisé, nié par l'hagiographie officielle, entre ceux *qui ont fait la guerre et qui l'ont perdue et ceux qui ne l'ont pas faite mais qui l'ont gagnée politiquement*.

Ce glissement s'est opéré en trois phases : La répression aveugle dans le bled a entraîné les segments familiaux dans le cycle de la vengeance. Car selon les proverbes bien connus au Maghreb on retrouve, par-delà toute querelle locale, toujours ses frères et ses cousins contre un ennemi *extérieur* puissant.

Le « regroupement » des populations en cassant la famille élargie (la tribu l'est déjà largement par les cantonnements du XIX<sup>e</sup> siècle), donc en détériorant les relations sociales traditionnelles, laisse un vide idéologique dangereux, c'est-à-dire utilisable pour le premier groupe organisé venu. Au lieu de faciliter l'acceptation des arguments des officiers français, cette concentration permettait une meilleure diffusion des idées nationalistes, c'est-à-dire la transformation de l'action spontanée des masses en activité concertée avec la direction politique.

La défaite interne de l'ALN (quoiqu'en disent les Algériens) et la faiblesse des maquis survivants en 1962, les règlements de compte entre mars et juillet 1962, laissent la place à l'armée de l'extérieur qui d'ailleurs n'entre pas sans mal en Algérie. Elle se heurte en effet au phénomène que l'on a nommé le « Willayisme » (L'intérieur coupé de l'extérieur se mit à régler ses problèmes sans en référer aux instances trop éloignées : FLN, GPRA, etc...). Il fallut donc réduire certains autonomistes par les armes et les séquelles de ces divisions se feront ressentir encore jusqu'en 1967 au moins.

Ce phénomène est la résultante d'une série de situations qui semblent propres à l'Algérie, colonie « exemplaire » à plus d'un titre. Ainsi, si les causes économiques de la guerre sont évidentes (paupérisation, problèmes des terres), c'est à notre avis essentiellement sur des critères *politiques* que l'ensemble des couches sociales algériennes se sont ralliées au nationalisme gros de l'indépendance : ce n'est ni la situation sociale, ni la participation à la richesse ou au pouvoir qui a déterminé les individus mais plutôt leur situation vis-à-vis du colonialisme (118). Celui-ci engendrant ses propres contradictions a en quelque sorte fait le lit de l'armée des frontières, seule *force organisée* capable, susceptible de prendre le relais dans l'Algérie cahotique de 1962.

(117) Sans renvoyer à WOLF et à COURRIÈRES, qui se rejoignent en ce sens, je peux invoquer les témoignages que j'ai moi-même recueillis : Par exemple, dans les Aurès, les groupes repartis sur les zones en Katiba ne dépassaient pas 9 hommes en 1961.

(118) On trouvera les références *théoriques* à cette affirmation dans l'article de GALLISSOT (René), « Les classes sociales en Algérie ». *L'Homme et la Société* oct. nov. 1969 : 207-225, réponse d'un marxiste aux travaux de P. BOURDIEU (sur l'Algérie) et en particulier réponse polémique à propos d'un article plus général : « condition de classe et position de classe ». *Archives Européennes de sociologie*, VII (2), 1966 : 201-223.

BENACHENOU A., *op. cit.*, atténue constamment le rôle de la bourgeoisie algérienne avec cet argument p. 285 par ex.

Or, cette explication est — *mutatis mutandis* — également valable pour la Tunisie et le Maroc où le rôle des émeutes en ville et des syndicalistes fût le plus important. Autrement dit il faut trouver les catégories sociales qui avaient le plus intérêt au départ des français/colons. La réponse apparente est le fellah, la réalité est plus complexe. Il s'agit plutôt, à mon avis, de toutes les couches intermédiaires créées par la colonisation et bloquées dans leur ascension sociale par la *présence* des Français

A partir du cas algérien (119) le développement du khammessat montre bien comment la société maghrébine est passée, à cause de la présence des colons et de l'introduction du capitalisme, des formes collectives du statut foncier à la privatisation et à l'exploitation de salariés. Or, ce processus s'est amorcé au profit de « féodaux » algériens au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et au profit d'une nouvelle bourgeoisie algérienne entre les deux grandes guerres et surtout entre 1956 et 1963. En effet, le nombre de petits colons européens diminue au profit des sociétés fermières capitalistes, mais aussi de la bourgeoisie algérienne enrichie par la collaboration et les trafics. On comprend mieux alors le rôle des différentes couches sociales du « bled » dans la guerre de libération nationale. Et en particulier on s'explique mieux quelques contradictions. Ainsi, parfois la bourgeoisie rurale *ayant plus que tout autre intérêt à voir partir les colons*, fut plus dynamique dans son aide à l'ALN/FLN que certains ouvriers agricoles des grands domaines européens dont la vision politique était occultée par le paternalisme des colons (120).

De plus, si de toutes façons les ruraux ont fourni le gros des contingents de l'ALN, leur radicalisation était toute relative car ils demeuraient (et demeurent souvent) fermement attachés à la propriété privé (121), de la même façon qu'ils sont également de fermes défenseurs des traditions musulmanes. On est ainsi en présence d'un double mythe entretenu tant par les colonialistes que par les nationalistes : l'Unité des deux communautés face à face, les Algériens en face des Européens. Or, il faut bien constater que la diversification et la forte inégalité entre Européens et indigènes étaient largement masquées par la diversification et les inégalités entre eux. Ainsi, en se contentant de « nationaliser » les terres des étrangers, l'Algérie indépendante a évité de poser le problème de la récupération par les Algériens de milliers d'hectares et n'a pas posé celui des propriétaires musulmans. Ce sera l'objet de la révolution agraire 10 ans après l'indépendance.

Le deuxième argument est politique et légitimiste : les régions qui ont donné les bases de la Résistance sont en fait les lieux de prédilection des conservateurs (Tlemcen, Constantine, les Aurès pour partie) et qui plus est de véritables conservatoires ruraux. Les ruraux de montagne dans les Aurès et en Kabylie, étaient peu en contact avec les colons minoritaires dans ces régions. Le thème de la terre était plutôt sacralisé qu'économique. On

(119) Mais on trouvera une analyse comparable dans la conférence de BEN BARKA publiée dans le collectif cité plus haut. DRESCH, al... *Réforme agraire au Maghreb*.

(120) Phénomène décrit également dans le Deep South : le « poor white » est plus raciste que le planteur.

(121) Je renvoie aux distinctions invoquées plus haut : il y a en effet au moment de la guerre d'Algérie 150 000 propriétaires de moins d'un ha.

s'est battu par le Dar-al-Islam, pour préserver les traditions et pour rester algériens, plus que pour rendre la terre aux fellahin. Qui a entendu les fellahin des Aurès parler de socialismes ? (122). Les ruraux ne pouvaient plus supporter l'oppression colonialiste de la modernité qu'ils voulaient contrôler. Et de ce fait, les partis politiques nationalistes n'avaient pas grande audience dans le bled. Ils touchaient plus les bourgs et leurs habitants décampagnardisées (123). L'anti-colonialisme de ces deux catégories (urbain et ruraux) a été foncièrement différent : le mouvement national paraît plus citoyen. Les ruraux étaient, eux, en contact avec les « élites indigènes intermédiaires » qui avaient été formées par la colonisation : caïds, bachagas, administrateurs français et non pas toujours avec les colons. On peut donc soutenir que contrairement au discours hagiographique actuel du Pouvoir l'anti-colonialisme terrien n'est pas essentiellement « nationaliste » mais provincial, culturel et religieux. Il est plutôt ontologique, préservation d'un savoir, d'une culture et ne pose pas le problème du départ des colons en termes de « nation ».

Assez curieusement, comme ailleurs, le concept d'Etat-Nation est pour de nombreux ruraux lié à « une certaine idée » qu'ils se font de la France. On ne saurait en effet sous-estimer l'importance de la diffusion de valeurs « étrangères » par le canal des anciens combattants (124), entre autres vecteurs, mais contradictoirement pour le rural algérien l'armée française (par delà la lutte contre la conscription) était aussi un moyen de quitter la terre ce que feront des centaines, des milliers d'Algériens et de Marocains tant en 1914-18 qu'en 1942-43. Les régiments de tirailleurs et goumiers seront le creuset où se forgeront les futurs cadres des maquis. Revenus « le cœur joyeux et l'âme fière » dans les gourbis de la fameuse chanson, nombreux sont ceux qui vont à nouveau s'échapper de la terre par l'ANP (125).

\*  
\*\*

Le deuxième volet du mythe est que la paysannerie s'est ruée sur la terre libérée par le colon. Il s'agit là d'une affirmation qui implique pour qu'elle soit vraie que la terre libérée eût été libre, à prendre. Ce qui ne fut pas toujours le cas, et il y aurait même beaucoup à dire sur la « spontanéité » de l'autogestion en 1962 (126).

(122) J. LECA et J. VATIN, *op. cit.*, p. 249.

(123) Cf. des opinions divergentes à propos des émeutes de Sétif en 1945. Pour ma part je pense que COLLOT et VATIN ont donné la seule explication : il s'agit bien d'une explosion au cœur des cités visant à la destruction de l'ordre français : VATIN (J.C.), *l'Algérie politique. Histoire et Société* 1974. Paris, A. COLIN, F.N.S.P., p. 277, qui cite d'ailleurs l'excellent mémoire de R. AINAD-TABET.

(124) La III<sup>e</sup> République ajoute en effet aux vertus paysannes, le patriotisme. Cf. L'exemple que donne DANIEL (J.), *Guerre et cinéma*. Paris, FNNSP — A. Colin, p. 178 : la famille Froment dans *Un tel père et fils*, le père meurt pour la France en 1871, la fille soigne les blessés de 14-18, le fils maître d'école, enseigne les vertus patriotiques, le petit fils sera aviateur etc...

(125) C'est à peu près le seul vecteur par lequel les ruraux sont une des composantes du Pouvoir.

(126) Cf. ce qui en disent précisément J.-C. VATIN et J. LECA *op. cit.* p. 256.

Le type même de déclaration naïvement didactique est celle-ci (entre autres).

« Au lendemain de l'indépendance de l'Algérie, les paysans se ruèrent sur les exploitations abandonnées et y instaurèrent spontanément une gestion collective. Cela fit écrire Mostepha Lacheraf : « il s'agit proprement du choix socialiste auquel aucun régime quelle que soit son attitude, ne peut échapper. » (127).

Et de fait, il semblerait bien que les fellahin algériens ne soient pas tenaillés par la propriété (128) « qualité » que l'on prête généralement aux paysans. Ce sont les nouveaux bourgeois algériens qui ont racheté les terres, rarement les fellahin (129). Ceux-ci n'ont pas cette avidité pour deux raisons : d'abord avant la colonisation on l'a dit plus haut la propriété privée *personnalisée* n'était pas la règle surtout en plaine. Ensuite pendant la colonisation, la privation des terres ne se fit jamais au profit des fellahin (130) mais des bourgeois collaborateurs, des fonctionnaires mis en place, des nouveaux féodaux pratiquement créés par l'ordre colonial, mais aussi de la petite bourgeoisie rurale qui se créa entre 1919 et 1958. Si l'on excepte le cheminement différent de la propriété en Kabylie et dans les Aurès où la Révolution agraire ne fait qu'effleurer les piémonts, ce ne sont donc pas les ruraux qui résistent à la restructuration de la terre sur le critère de propriété mais plutôt les nouveaux riches. Et même dans ce cas, rien ne prouve que l'étape de la *propriété intermédiaire* qui est proposée actuellement intéresse réellement les masses rurales. Il semblerait plutôt que leur désir le plus clair soit de partir et l'école ne fait qu'aggraver cette idée. Les ouvriers agricoles des colons « vacants » ou nationalisés n'avaient pas réclamé le retour à la propriété privée. Pourtant dans maintes régions, certaines familles avaient gardé des actes de propriétés antérieures au séquestre ou à la loi Warnier. En fait l'Algérie toute entière était déjà en migration (131) et l'indépendance n'a fait qu'accentuer le mouvement général de la population. Toute l'Algérie rurale est en état de migration; c'est en cela aussi qu'elle est une fausse paysannerie; elle est une *sur-population rurale qui sort de la paysannerie qu'elle n'est jamais devenue*. Les recensements sont faux. La population du domaine pastoral est chiffrée d'une façon fantaisiste (132), (le troupeau ovin également ce qui permet à des circuits monétaires non contrôlés de fonctionner). Le problème majeur est

(127) TOUMI (Mohsen), « Les expériences socialistes au Maghreb » RFEPM, n° 17, p. 70.

(128) Cf. Mutin et Cote ci-dessous qui témoignent du peu d'attachement que le fellah manifeste à la terre. Je distingue ici rural et fellah pour distinguer celui qui est localisé dans le bled et celui qui y est attaché.

(129) Je renvoie aux distinctions proposées plus haut. Et de fait certains ruraux n'avaient pas les moyens financiers de racheter et d'autres « récupèrent » de la terre par des moyens juridiques soit traditionnels (chefaa) soit grâce à la loi de 1926, citée.

(130) Bien entendu au profit des Européens avant tout.

(131) Cf. *Le déracinement* déjà cité et *Travail et Travailleurs* : « j'irais où il y aura du travail », est une réponse générale.

(132) Plusieurs enquêtes de l'AARDES ont essayé de tenir compte de ces éléments. Le problème est connu également au Maroc et en Tunisie. Il existe plusieurs rapports de la F.A.O. à ce sujet sur le Maghreb par ex. PNUD/FAO, n° AT 2793, Rome, 1970, n° AT 2704 Rome, 1969. *Etat de la planification agricole*. De plus le phénomène est connu ailleurs : des statistiques inspirées par le romantisme révolutionnaire bien plus par l'observation des réalités sont signalées en Chine par Marthe ENGELBORGHES-BERTELS, in *Sociologie des mutations*, G. Balandier, Ed., Anthropos, p. 471.

celui de l'emploi et du revenu : aucun chiffre sérieux sur ces deux points n'est utilisable, soit que l'on ne décompte pas les femmes, soit que le « chômage » soit calculé sur des critères d'occupation minimale. (Par exemple, n'est pas considéré comme chômeur un homme qui a travaillé 50 jours par an). Pour le bled, le revenu strictement agricole représente le 1/3 au plus du nécessaire. Pour les 2/3 restants c'est la *quête perpétuelle*. Les hommes partent, les femmes, les veuves, les belles-mères restent et défendent le fils parti. Elles maintiennent des structures sociales qui n'ont plus de raison d'être économique. La population active n'exprime pas son opinion sur cette maintenance mais tout porte à croire qu'elle y renoncerait facilement quitte à accroître sa dépendance vis-à-vis d'autres modèles.

La conjonction de trois éléments favorise la disparition de la paysannerie : l'émigration, soit vers les villes ou l'étranger; le placement des enfants dans le circuit scolaire moderne, le mariage des filles avec des fonctionnaires et/ou des citadins. Ces trois types de « départ » contribuent au reniement des « valeurs traditionnelles » et accélèrent l'intériorisation des valeurs « modernistes ». Le « paysan » n'a presque plus rien à échanger puisqu'il détruit sa force de travail et ses biens ainsi. Pouvant se comparer au fonctionnaire et à l'ouvrier il choisit d'investir dans l'école pour ses fils plutôt que *dans la terre*. D'autant plus que l'Etat lui apporte l'école à domicile, marquant bien par là, tout en se légitimant (école pour tous) que l'enseignement est l'instrument principal de la domination symbolique du Centre (133).

On peut comprendre que la Révolution agraire suscite à l'extérieur des critiques qui l'accusent d'être à la fois en retard et en porte à faux. A l'intérieur le discours sur les vertus paysannes, sur la terre, apparaît plutôt comme un contre-discours (134) sur les autres, sur les contre-vertus des autres, sur les « Alger-Rois » qui se sentent menacés par tous ces « Algériens ». Le président Boumediène l'a dit nettement dans de retentissants discours à Saïda, à Constantine. Mais pour paraphraser Ibn Khaldun les loups campent à la périphérie, comment les contenir ?

Le discours sur le paysan (135), surtout lorsqu'il est tenu par des spécialistes qui entretiennent aussi des relations avec des représentants des différentes fractions de la classe dominante, est toujours un discours indirect sur les autres catégories sociales. Ainsi l'apologie des vertus du paysan traditionnel peut être une manière détournée de dénoncer les vices inhérents

(133) La domination n'est pas que symbolique : dans les villages socialistes agricoles des circulaires interdisent l'accès du cheptel privé et l'habitat imposé, l'exclut. Il s'agit là d'une modification importante de modes de vie avec des conséquences récurrentes. Cf. LE PAPE, *op. cit.*, p. 112. cf. également SCHANIN *op. cit.*, 296-99 : il soutient que le mot acculturation qui est utilisé plutôt pour l'impact colonial *peut être appliqué au processus de désintégration de la culture paysanne sous l'impact de la communication de masse* : mass media, éducation nationale, service militaire et émigration.

(134) C'est en fait le cas de n'importe quel discours sur n'importe quel groupe social dans un jeu d'interaction avec d'autres groupes sociaux.

(135) Il y a deux discours sur la paysannerie : celui des intellectuels organiques et celui du Pouvoir. Il est intéressant de noter ici la différence entre l'utilisation de l'Arabe et du Français. Le pouvoir parle aux paysans et aux ruraux, aux *non-urbains*, en termes de « fellahin » mais la dissertation théorique se fait sur la paysannerie, comme par exemple le Congrès de sociologie cité plus haut. Peut être parce que justement il n'y a pas de paysannerie.

à la condition ouvrière; l'exaltation du bonheur champêtre, une manière déguisée de dénoncer la misère citadine, c'est-à-dire le mauvais usage que la bourgeoisie fait de son pouvoir.

Dans la mesure où l'enseignement agricole constitue un moyen entre autres, d'agir sur la paysannerie et sur les ruraux, d'imposer un certain type de définition du *métier d'agriculteur* ou de *l'état de paysan*, l'histoire sociale de cet enseignement permet (136) de saisir la manière dont les différentes fractions de la classe dominante ont été amenées à concevoir, à adopter et à proposer des *définitions sociales de la paysannerie, de la campagne (et de la nature)* conformes à leurs intérêts respectifs.

Mais le Maghreb est en pleine mutation, c'est-à-dire en fait plein de contradictions. Il faut donc se garder de l'exaltation typologique.

D'abord *l'image du fellah*, et mieux encore ce que Bourdieu (137) appelle *Thafallah'th* le paysan accompli, « la paysannité », de la campagne, du petit peuple sain face au monde dépravé des villes reste prégnante aux yeux de ceux qui précisément ne sont plus tout à fait cela : monter au bled pour les fêtes et y porter le burnous plus que le complet veston est une attitude répandue qui va au-delà d'une simple sentimentalité populiste. Cette exaltation du nativisme (138) par les intellectuels et les urbains a pour cause la conscience d'une tension entre l'idéologie nationaliste et une intégration politique insuffisante : pris entre les loyalismes particularistes de la société périphérique dont ils sont encore membres et le culte de l'Etat moderne dont ils participent déjà, les intellectuels trouvent une issue dans la proximité idéologique du « peuple » qui leur permet à la fois de souhaiter la modernisation (pour rendre justice au nationalisme) et de légitimer leur attitude à leurs propres yeux en indiquant qu'elle se fait pour le peuple vrai dont ils ont été coupés par la culture étrangère. De plus on sait que des valeurs apparemment dysfonctionnelles pour l'intégration, peuvent permettre de la légitimer ou du moins la rendre supportable comme par exemple la solidarité des cousins ou de la clientèle administrative qui servent à la fois à atténuer les rigueurs de la bureaucratie et à justifier le pouvoir des bureaucrates quand ils rendent des services. C'est par ces mécanismes que le Centre peut se renforcer et que le pouvoir politique peut réussir l'industrialisation; il est en effet « compétent » (comme le colonisateur) mais « national »; il peut donc imposer son adhésion à des modèles étrangers sans choquer la population dont il dit vouloir préserver la spécificité de l'authenticité alors que le colonisateur a voulu faire disparaître le Maghrébin en tant que tel en niant son existence civique, puis en voulant en faire un Français. Le Pouvoir national ne veut en faire qu'un homme moderne mais authentique (sens de 'ačala).

(136) On regrettera donc de ne pas trouver ici une étude sur ce sujet. En particulier une étude sur les instituts de technologie comme celui de Mostaganem devrait fournir de sérieux indicateurs sur les rapports entre les jeunes ingénieurs formés aux techniques modernes et les paysans forts de leurs savoir traditionnel. D'après ce que l'on sait par quelques mémoires et thèses, la capacité de résistance du savoir traditionnel est réelle mais la ruse est difficilement descriptible.

(137) BOURDIEU (P.), *Le déracinement*, Chap. X, p. 85 sq.

(138) Indigénat est un mot dévalorisé par le colonialisme. Cf. sur les intellectuels, Jean LECA et B. ETIENNE, in *AAN* (XII) 1973 : p. 74 en particulier.

Mais la délicatesse de l'opération, si différente de la brutale répression de la paysannerie par cette autre « modernisation par le haut » que fut la révolution russe, exige une politique plus subtile et ambivalente. C'est peut être ce qui explique la prégnance de ce héros qu'est le fellah. Il est l'objet des sollicitudes du Pouvoir, de la gauche estudiantine, il s'oppose au colon et sur le même slogan : la terre appartient à celui qui la travaille ! Le colon l'avait défriché : elle lui appartenait. Le fellah cultive la terre, elle lui appartient. L'Algérie a fait 8 ans de guerre pour cela, entre autres raisons. Or, le fellah remplit bien une fonction de héros par le fait même que la « paysannerie », n'est jamais définie comme une catégorie claire et avec précision. Pour mieux l'intégrer au processus économique on la pare de toutes les vertus tout en récusant son « esprit de gourbi », sa mentalité archaïque. On moralise sa socialisation.

Il s'agit donc bien d'un mythe, d'une parole dépolitisée (139) dont la fonction est bien de masquer la lutte des classes. Le Maghreb a refusé d'analyser son propre système foncier pendant une décennie, y compris l'Algérie. L'explication est bien qu'en répandant une image mythique du fellah, la *bourgeoisie* (140) *les urbains, les intellectuels et les politiques consacrent l'indifférenciation illusoire des classes sociales*, et l'assurance de permettre aux masses rurales d'aborder de façon sereine le passage d'un *mode de vie* « archaïque » à un *mode de vie équivalent à celui des populations des villes*. Il en est désormais en Afrique du Nord, comme il en fut ailleurs : le temps de la fin des paysans a commencé. Ils ne se révoltent pas contre les projets de modernisation qui leurs sont proposés mais on ne sait pas encore s'ils les acceptent. Le monopole politique de l'industrialisation leur échappe car pour le moment on trouve au Maghreb des situations dans lesquelles deux grands choix ne sont pas définitifs — et qui peut être alors provoqueraient l'explosion s'ils l'étaient : la libération de l'appareil économique et le pluralisme politique plutôt que le monopole politique; la construction d'une société industrielle simplement dans ce qu'elle suffit à garantir la puissance extérieure et à satisfaire à la demande pressante du peuple.

Au-delà, il faudrait alors faire une véritable révolution culturelle. Pour le moment on est plutôt en présence de projets de modernisation dont certains pourraient effectivement bouleverser les rapports sociaux dans certaines campagnes. Il ne semble pas que ce soit le cas de la Tunisie à laquelle nous ne consacrons qu'un seul article car, il faut bien l'avouer, en matières de mutations profondes du monde rural, c'est l'État le moins audacieux du Maghreb. Jean Poncet (*Les structures actuelles de l'agriculture tunisienne*), après avoir exposé les causes et les conséquences de l'échec de l'expérience de Ben Salah, soutient que le capitalisme banal ne peut rien résoudre et qu'au contraire les distorsions s'aggravent entre ville et campagne en Tunisie.

(139) BARTHES (R.), *Mythologies*, p. 229.

(140) Prise ici comme bourgeoisie en tant que classe dominante du MPC, au Maroc et en Tunisie, et même en Algérie avec des nuances sur sa base économique différente, mais aussi au sens étymologique des « urbains », ce qui bien que n'étant pas exactement la même chose permet cependant de rendre compte qu'urbain est synonyme de privilégié et que cela masque beaucoup de contradictions irréductibles sinon. Cf. par ex. : OLIVIER (J.P.), « Afrique : qui exploite qui ? ». A propos de Samir AMIN et des bourgeoisies d'Etat africaines. *Les Temps Modernes*, p. 1506-1551.

Au Maroc G. Lazarev montre que ces distorsions peuvent se lire dans l'histoire [*Aspects du capitalisme agraire au Maroc avant le protectorat*].

Par contre Marc Ollivier [*Place de la révolution agraire dans la stratégie algérienne de développement*] expose la logique du processus qui a abouti à la Révolution agraire et défend la thèse algérienne avec beaucoup de vigueur. Les autres articles sur l'Algérie apportent quelques nuances qui rendent mieux compte de la complexité de la réalité. J.C. Karsenty analysant *les investissements dans l'agriculture algérienne*, non seulement souligne qu'ils sont de types différents selon les secteurs publics et privés, mais encore qu'ils sont globalement en baisse et que l'agriculture n'a pas une capacité totale à les absorber. C'est que dans la stratégie algérienne de développement la place de l'industrie est prioritaire.

Concrètement l'analyse des cas de la Mitidja par G. Mutin [*L'agriculture en Mitidja ou les difficultés d'une reconversion*] et de l'est algérien par M. Cote [*Révolution agraire et sociétés agraires : le cas de l'est algérien*] montre bien il est difficile de proposer une solution unique à des problèmes aussi différents : la révolution agraire se veut un processus d'intégration d'une mosaïque de situations, de statuts mais surtout face à une baisse généralisée de la production. La logique de l'opération politique — du processus par le haut (141) — impliquait la création des « villages socialistes ». Et Madame Ripault [*Les villages socialistes*] insiste sur cette opération qui doit, en éliminant le gourbi, éliminer l'esprit de gourbi. Le discours sur les nouveaux villages est à la fois un discours esthétique et la preuve matérielle que l'Etat est socialiste. En retour les paysans devront assurer la production. On voit ici pourquoi nous avons cru nécessaire de faire ce long détour léniniste dans notre introduction.

Mais le Maghreb possède aussi des caractéristiques écologiques qui entraînent des processus techniques comparables de modernisation. Deux points principaux ont retenu notre attention : *l'hydraulique et le nomadisme*.

Celui-ci correspond d'une part à l'imagerie d'Epinal classique : l'« Arabe » et le Nomade sont presque synonymes. Et dans la réalité la plus grande partie du Maghreb n'étant pas cultivable, les différentes formes de nomadisme ont été et sont encore, en superficie tout au moins, le mode de production le plus important. Nous avons donc choisi trois exemples d'intégration du monde agro-pastoral à une économie moderne : en Algérie parce que la Révolution agraire a prévu une solution originale que Raoul Weexsteen décrit [*Révolution agraire et pastoralisme*], mais aussi au Sahara à propos duquel M. Gast [*Modernisation et intégration. Les influences musulmanes sur le Hoggar*] montre bien que le processus d'intégration a été facilitée par les deux facteurs allogènes que furent l'arabisation/islamisation d'une part et la colonisation d'autre part.

(141) C'est une circulaire présidentielle qui définit le portrait-type du village. Quant à la Charte Nationale elle dit explicitement p. 77 que c'est la socialisation de l'agriculture qui est visée et « Elle n'avancerait pas si elle ne parvenait à modifier la mentalité du paysan et à détruire chez lui toutes les structures archaïques de pensée, d'action, de vision du monde ».

Ces deux études permettent de mieux saisir la *rapidité* de la mutation libyenne qu'exposent Gianni Albergoni et J. Vignet-Zunz. [*L'évolution du nomadisme pastoral en Cyrénaïque*]. Le pétrole rend-il inutile et marginale une population qui est restée plus que tout autre au Maghreb, réellement nomade jusqu'en 1970 ? Apparition du salariat, croissance urbaine et croissance du niveau de vie, sédentarisation des troupeaux avec pâturages en *corralling*, tels sont les traits de la modernisation en moins de dix ans ! Et pourtant ce qui ressort de cet article c'est surtout la capacité des Libyens de Cyrénaïque à s'adapter au monde moderne et non pas à se laisser détruire.

Yves Gazzo expose également cette accélération de l'histoire [*Le secteur agricole et les tentatives de développement accéléré*], en montrant comment un pays aride mais qui a d'immenses ressources pétrolières, peut s'engager dans une politique agricole sans trop de main-d'œuvre. Mais cette audace risque d'être bloquée par de dramatiques contraintes.

Le dernier point que nous avons essayé de traiter n'est pas le moins important : en effet par delà tous les statuts, les formes d'exploitation des terres, les régimes juridiques, etc... que nous avons signalés, une est fondamentale entre toutes. C'est la distinction entre terres irriguées ou non. Ainsi le Maroc est un bon exemple d'un projet de modernisation à partir d'une politique de barrages et d'aménagement et de restauration des sols. Partout au Maghreb des travaux sont en cours, reboisement, barrage vert, qui montrent la prise de conscience des gouvernements, des problèmes physiques et de la gravité de l'érosion en particulier. C'est pourquoi MM. Benhlal et Benhadi décrivent *La politique des barrages*, en en tirant les conséquences sociales.

Avant la partie technique établie par J.P. Guin et V. Michel qui se veut surtout un outil de travail, A. Zghal conclut cet ensemble en posant des questions. Car nous n'avons pas eu la prétention de tout exposer, de tout régler. Nous souhaitons seulement avoir contribué à éclairer les lecteurs de l'AAN sur des problèmes cruciaux pour notre avenir.

B. ETIENNE.

P.S. — Au moment où je corrige ces épreuves, mon ami Galissot a très opportunément publié les textes de Marx et Engels sur l'Algérie : *Marxisme et Algérie*, collection 10/18, n° 1106.